

3^e Année N^o 115

Le N^o 0⁴⁰

Jeudi 12 Nov^{bre} 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



S. M. BAO-DAI, Empereur d'Annam.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

ABONNEMENTS	INDOCHINE et FRANCE.	Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
	ETRANGER	Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Le Fait National	1	Les Français au service de l'Indochine	XII
Les caractères chinois : Réalités et Légendes (suite), par Jacques MONTGONE	3	Le problème des paillotes dans le Saigon moderne, par le Dr A. HERIVAUX	9
Caractères annamites. — Les Tonkinois, le Huén et le Cochinchinois, par HUYNH-TON ..	5	Médecine sino-annamite, par le Dr HÉZARD	11
La vie des O. N. S. en France, par J. H.	7	La Semaine dans le Monde :	
Van-Tho 1942, par TRAN-DANG	I à IV	Les Informations de la semaine	14
La région Saigon-Cholon, par Ernest HOFFEL ..	V à IX	Revue de la Presse Indochinoise	15
Une exposition sur le paludisme à la Maison de l'Information à Phnom-penh	X-XI	La Vie Indochinoise	16
		Mots croisés n° 90	18

LE FAIT NATIONAL

CERTAINS esprits, tant français qu'indochinois, qui n'ont pas désarmé ou qui n'ont pas compris, continuent, dans certains cercles « très fermés », à discuter du fait national et du nationalisme. Certes, dit-on, le Maréchal a eu raison d'y faire appel ; on va même jusqu'à l'en féliciter (sic) ; mais ajoute-t-on, pouvait-il agir autrement dans les circonstances actuelles ? (remarquez que pour ce genre d'esprit les circonstances sont toujours actuelles) ; et, si vous tenez à en savoir plus long, on vous expliquera prudemment que, « au fond, à vrai dire, à proprement parler, il est bien évident que le nationalisme n'est qu'une préférence sentimentale et mystique,

une attitude d'ordre religieux, une sorte de culte passionné ; que « philosophiquement », « d'un point de vue très élevé », seul l'internationalisme est rationaliste, car il suffit de raisonner pour comprendre que le véritable humanisme, qui est par principe universaliste, ne saurait être sans la destruction et la fusion des nations ; qu'il est bien regrettable que Staline ait oublié les enseignements de Lénine, mais qu'on y reviendra... », etc., etc...

Que de pareilles absurdités aient résisté à la leçon des événements, c'est ce qui confond l'imagination. Que d'aussi dangereuses naïvetés veuillent s'affilier à la pensée du Maréchal, voilà qui emporte l'indignation. Il est

vraiment étrangement paradoxal que l'internationalisme qui est fondé sur des rêveries ignorantes des lois qui régissent la société humaine et de l'évolution historique, passe, par son apparence de rigueur abstraite, pour une doctrine rationaliste, alors que le nationalisme, le vrai nationalisme, réaliste et raisonnable dans son essence, en ce sens qu'il n'ignore pas la vie, qu'il observe les faits et en définit les particularités, passe pour du fétichisme.

Il importe de réagir contre cette tendance dangereuse : il importe d'insister sur le fait que semblable doctrine procède d'une inadmissible confusion entre l'abstraction qui engendre l'idée pure, et l'intelligence qui observe les faits ; il importe d'affirmer que le vrai nationalisme n'est pas un transport d'ivresse collective, mais une attitude raisonnable en face des faits ; que ce nationalisme résulte de l'existence irrécusable d'un fait national, d'un fait que seuls nient ou négligent ceux qui se font eux-mêmes la proie des mythes et des chimères ; qu'il peut faire appel pour triompher aux moyens irrationnels par lesquels on agit sur les masses, mais que sa justification n'en ressortit pas moins à l'ordre de la vérité empirique ; qu'il est l'attitude nécessaire qui résulte de la juste appréciation de ce qui est. « Refuser le nationalisme est une position utopique et antihistorique puisque les nations existent et la conscience nationale... Nulle préférence idéologique, nulle fidélité au passé, nulle opération abstraite de l'esprit ne changera rien à cette évidence de fait que la nation est le seul mode d'existence organique des communautés humaines » (Thierry Maulnier).

Les nations existent en chair et en esprit. Elles sont. Elles représentent un composé irréductible de désirs, de passions, de besoins, d'aspirations, de coutumes, de mœurs, de manières d'être, de penser, de parler, communes et spécifiques. Elles représentent le

sang et les œuvres de milliards d'hommes morts. Elles ne s'identifient à aucun principe. Elles sont plus complexes et plus riches que tous les principes.

Ce sont des réalités vivantes, qui ne sauraient ni s'immobiliser dans un chauvinisme étroit, ni s'abstraire, s'universaliser et se désagréger selon le bon plaisir de l'esprit. « Elles ne peuvent vivre qu'en obéissant aux lois mêmes de l'existence des peuples qui sont — fusion intime de la chair et de l'esprit, prudence active de l'épanouissement organique — les lois mêmes de la vie ».

L'heure est venue d'un nationalisme positif, et ce nationalisme est aussi éloigné du nationalisme ombrageux et chauvin que de l'internationalisme libéral ou léniniste. C'est précisément ce nationalisme que le Maréchal remet en honneur. C'est ce nationalisme, réaliste et raisonnable, qui, commençant par s'affirmer pour reprendre conscience de lui-même, saura se dépasser pour s'adapter aux exigences de l'évolution mondiale. C'est ce nationalisme qui, persistant en France malgré l'occupation allemande, saura se dépasser pour atteindre à la collaboration européenne. C'est ce nationalisme (ou plutôt ce patriotisme, tant le mot nationalisme renferme d'équivoques et d'ambiguïtés) qui persistant en Annam malgré, ou plutôt grâce, au Protectorat français, saura se dépasser pour atteindre la collaboration fédérale et impériale.

Mais pour se dépasser, il ne faut pas se renier. Il importe donc avant toute chose d'affirmer et de défendre le fait national contre tous les anarchistes intellectuels, contre tous les dilettantes décadents, les amateurs de paradoxe, les anarchistes dangereux, les criminels conscients qui, le niant, essayent encore de troubler les esprits et de nous faire perdre de vue, à tous, Français et Indochinois, « les conditions élémentaires de notre durée ».

INDOCHINE.

LES CARACTÈRES CHINOIS : RÉALITÉS ET LÉGENDES ⁽¹⁾

par Jacques MONTCONE

Comment on utilise les caractères.

Les profanes s'imaginent volontiers qu'un texte chinois se traduit comme un télégramme chiffré : on ouvre son dictionnaire, en face de chaque caractère on écrit la signification, et l'on n'a plus qu'à lire une phrase bien claire. Quand on « connaît les caractères », on n'a même pas besoin du dictionnaire.

Hélas ! les choses ne vont pas si simplement. Vous souvenez-vous de ces versions latines de notre jeunesse, où, ayant laborieusement déterminé, à coups de dictionnaire, le sens de tous les mots, on « séchait » lamentablement pour en faire une phrase ayant un sens ? Eh ! bien, c'est le cas général, en chinois écrit, sans même le faible secours que les flexions donnent à l'apprenti latiniste. Combien de fois l'apprenti sinologue reste-t-il perplexe devant une sentence de 4 à 6 caractères parfaitement connus de lui (du moins se le figure-t-il), à se demander ce que cela veut bien dire ! C'est d'abord qu'un caractère a fréquemment plusieurs sens différents, de part et d'autre desquels sa signification se promène dans une zone d'incertitude plus ou moins étendue. C'est ensuite que son rôle, dans une phrase, dépend, non seulement de règles grammaticales difficiles à appliquer, malgré leur apparente simplicité, mais encore et surtout d'une association protéiforme avec ses voisins. Dans la traduction, les précédents et le flair interviennent plus que la logique, un flair spécial qui semble inné aux Chinois, et dont la révélation subite déconcerte le pauvre Occidental. « C'est vrai, c'était évident, faut-il être idiot pour ne pas l'avoir vu tout de suite ! » Telle est la réaction mélancolique de l'Occidental qui a longuement séché, quand un Chinois ou Annamite, souvent fort peu lettré, reconnaît du premier coup de quoi il retournait, et le lui révèle avec une commisération parfois sincère.

Combien faut-il connaître de caractères ?

Ce qui précède explique l'inanité de cette question-scie infligée par leurs amis à tous les étudiants de la langue chinoise : « Alors, combien savez-vous de caractères ? » La réponse est en général suivie d'un « Ah ! » plus ou moins poliment déçu, si le patient a l'honnêteté d'en avouer moins de dix mille.

On peut, en effet avoir, déjà une bonne connaissance pratique de la langue écrite, avec 800 à 1.200 caractères, à condition de les connaître « dans les coins » et surtout de savoir s'en servir, comme il est dit plus haut. Mais on ne sera qu'un magasin bourré de connaissances inutilisables, si l'on n'a fait que l'effort (à la vérité considérable) d'apprendre par cœur quelques milliers de caractères isolés, sans avoir en outre longuement suivi leurs ébats dans des phrases diverses. En somme, et cette maxime n'a rien de consolant, on peut dire que ce qu'il y a de plus facile dans l'étude du chinois écrit, c'est encore d'apprendre les caractères, le plus difficile étant de savoir s'en servir.

Combien « faut-il » donc connaître de caractères ?

Le père WIEGER fixe ce nombre à 4.000 au plus, en dehors desquels existent 2.000 noms propres et caractères peu usités, et 34.000 « monstres de nul usage », fruits des erreurs ou fantaisies de scribes ignorants ou présomptueux. Cela met assez loin des 100.000 caractères de certaines légendes.

Le ministère de l'Instruction publique nippon a, en 1923, limité officiellement à 1962 (plus 154 formes abrégées) le nombre de caractères à utiliser dans les livres et journaux. Les écoles primaires japonaises n'enseignent que 1.363 caractères. Il est vrai

(1) Voir notre numéro 114.

que la phrase japonaise courante n'utilise normalement le caractère que comme plat de résistance qu'accompagne la sauce des « kana », signes syllabiques chargés des fonctions grammaticales subalternes.

Cependant, les infortunés écoliers nippons connaissent une autre difficulté. Alors qu'il est, dans un même dialecte chinois, rare de voir un caractère pourvu de deux prononciations différentes pour un même sens ou pour des sens différents, et qu'il est tout à fait exceptionnel d'en trouver plus de trois, le contraire constitue la normale en japonais. Un caractère y a généralement trois « lectures » ou mieux trois séries de lectures, dites *on* (voisines du chinois), *kun* (langue du Yamato) et composées. Le caractère 下 par exemple a dix ou douze lectures usuelles. Cette multiplicité est une des plus grandes difficultés de la lecture du japonais. Elle vient de ce que, constituée bien avant l'introduction de l'écriture chinoise, la langue japonaise, qui appartient à la catégorie des agglutinantes, n'a trouvé dans l'idéogramme qu'un instrument imparfait, et a dû, pour l'utiliser, multiplier les associations de sons pour retrouver les quelques milliers de mots de la langue courante.

Les caractères peuvent-ils être une écriture universelle ?

Il règne enfin une autre illusion sur les caractères. On se les figure parfois comme une sorte d'espéranto écrit, permettant à deux Orientaux de langue différente de se comprendre parfaitement, le pinceau ou le crayon à la main. Ce n'est que très partiellement vrai.

S'il s'agit de désigner un objet concret, un animal, de demander du riz ou du tabac, soit : un caractère suffira presque toujours. Mais pour ce rôle terre à terre, est-il vraiment besoin d'un instrument aussi savant ? Le langage par gestes des scouts, un dessin rudimentaire (malgré la classique confusion de Dumas entre un plat de champignons et un parapluie), certains gestes universels pour signifier manger ou dormir, etc..., tout cela permettrait d'en faire pratiquement autant.

Par contre, s'il s'agit d'échange d'idées, de communion culturelle, même modeste, on peut affirmer que la chose n'est possible

entre deux Orientaux de langue différente que s'ils connaissent l'un et l'autre, non seulement les caractères, mais la langue chinoise écrite. C'est d'ailleurs assez souvent le cas. Tout Japonais instruit, par exemple, a, sinon appris le chinois écrit, du moins appris à lire, en japonais, des textes fort différents du japonais usuel, et très proches du chinois écrit. Cela revient à dire que ces deux personnes se comprendront si l'une d'elles connaît la langue de l'autre. M. de La Palice n'y contredirait point. Il est arrivé à bien des voyageurs français d'utiliser des rudiments de latin pour parler avec des prêtres étrangers, espagnols ou bavares. Cela ne veut pas dire que le français soit identique à l'allemand ou à l'espagnol.

La lecture d'un journal japonais, par exemple, reste extrêmement peu intelligible pour un Chinois ou un Annamite ne connaissant que les caractères. Outre les « kana » qui lui échappent entièrement, il rencontrera fréquemment des caractères utilisés dans un sens qu'ils n'ont pas, ou qu'ils n'ont que très rarement, en chinois, ou dans un sens qui ne s'apparente que de très loin au chinois, lui posant de véritables devinettes. L'association des caractères ou polysyllabes est souvent différente.

Citons au hasard pris dans la remarquable grammaire de VACCARI et avec leur signification japonaise : 私 (moi) — 安 (bon marché) — 大變 et 達山 (beaucoup) — 芝居 (théâtre) 仕事 (travail) — 不作 (mauvaise récolte) — 筈 (mais) — 馬鹿 (sot) — 何卒 (s'il vous plaît) — 玉子 (œuf) — 淋 (seul) 様 (vous) — 若人 (jeunesse) — 怪我 (blessure), etc... qui constituent des nipponismes peu ou point compréhensibles pour la presque totalité des lecteurs chinois ou annamites.

Ce qui prouve — et cette conclusion n'a rien de génial ! — que pour comprendre la langue nippone, il est nécessaire d'apprendre le japonais. Un nombre croissant d'étudiants indochinois ou français est d'ailleurs de cet avis et se met à cette étude, où nous ne doutons pas de les voir triompher des difficultés ci-dessus, pour le plus grand bien d'une collaboration culturelle à laquelle la géographie et les événements donnent une importance évidente.

Le Tonkinois, le Huéen et le Cochinchinois

par HUYNH-TON

LE TONKINOIS OU L'ANNAMITE DU BAC-KY

Il est vraisemblable que le Tonkinois est le prototype de la race annamite. Habitant le Nord, cœur de la Nation annamite et foyer des grands souvenirs historiques, il est traditionnaliste et patriote. Il est d'ailleurs très accessible aux progrès modernes. Mais dans sa randonnée vers les choses nouvelles, il ne conserve guère sa personnalité morale et paraît aller, pour cela même, à la dérive devant deux civilisations qui se heurtent et qui semblent parfois se battre. Pénétré de l'une, séduit par l'autre, il ne sait plus vers laquelle s'acheminer et ressemble bien à l'âne de Buridan.

Pour ceux qui montent sur les tréteaux politiques, excepté un petit nombre de gens instruits, cultivés et talentueux qui ont donné preuve de leur activité pour la cause commune, tous prétendent plaider en faveur des nhà-quê, mais tous ne les comprennent pas assez. Beaucoup, se targuant d'être des hommes publics ne s'occupent que de leurs intérêts personnels en soulevant malencontreusement l'émotion de la masse ou en s'efforçant de nager dans les eaux gouvernementales.

Intelligent, actif et studieux, l'Annamite du Nord obtient de brillants succès dans ses études et bat quelquefois ses camarades blancs dans les examens et concours. Imitateur habile et réalisateur tenace, il a réussi à fonder ici des industries et des maisons de commerce aussi importantes que celles des Européens. Il travaille patiemment à se perfectionner dans les lettres, les arts et les métiers. Il écrit des brochures, des articles de journal, des contes inédits intéressants ; parallèlement, il fabrique suivant la tradition des broderies, des incrustations, des objets sculptés et laqués fort remarquables.

A côté de ces supériorités dont il s'honore, il est rempli d'orgueil, d'ambition, de ruse et de passion aux plaisirs. Quelles que soient ses opi-

nions, il les garde toujours, et dans une discussion on peut le vaincre mais jamais le convaincre. Il désire dominer toutes les races qui peuplent l'Indochine. Il ambitionne les grades de mandarinat et les distinctions honorifiques. Il est avide des honneurs et de la fortune. A l'abord respectueux, poli, au langage fleuri et à la voix agréable, il s'avère parfaitement sociable. Seulement au fond, il est fier, arrogant, dur et même infidèle.

Bons soldats, excellents ouvriers et parfaits employés, dévoués aujourd'hui mais facilement versatiles, les Tonkinois arrivent aux buts en bravant courageusement les difficultés et en supportant silencieusement les souffrances et le mécontentement.

★ ★

LE HUEEN OU L'ANNAMITE DU TRUNG-KY

D'un naturel doux, flexible, poétique et rêveur, le Huéen préfère à toute autre occupation, la littérature, la musique, le chant et le jardinage. En contact permanent avec la Cour, les souverains, les mandarins, il tient beaucoup à la noblesse, aux rites, aux traditions et à la hiérarchie. Il ne le cède pas aux Tonkinois dans l'acquisition des grands diplômes et choisit le mandarinat comme seule voie d'accès aux honneurs et aux richesses. Il vénère profondément le savoir et la haute culture.

Il rêve de places dans l'administration et a un goût exagéré des titres et des décorations. Sur ce dernier point, il ne diffère en rien de ses compatriotes du Fleuve Rouge. Il parle avec satisfaction de l'importance de son origine et de ses fonctions, des raffinements de sa musique et de sa poésie, du romantisme, de l'élégance, de la gastronomie et du charme imposant du pays qu'il habite. C'est là, notons-le bien, que l'Empereur trouve le plus de fidèles à la couronne et le Protectorat le plus de loyaux amis.

Paisible, fin, prudent et même rusé et malicieux, il déteste les manifestations violentes et méprise les révoltes. Mais il se soulève promptement quand il est opprimé par ses dirigeants. Les Annamites du Nord ont profité de cet état d'esprit pour en faire des moutons dans les mouvements de force qu'ils commandent. De plus, aux visées aristocratiques et aux mœurs épicuriennes, il accueille mal les idées nouvelles et est peu calé en matière politique. Cependant on dit qu'il est, relativement, le plus apte aux principes de civilisation occidentale.

★★

LE COCHINCHINOIS OU L'ANNAMITE DU NAM-KY

Contrairement au Tonkinois qui est réfléchi et endurant et au Huéen qui est pensif et majestueux, le Cochinchinois est ardent, turbulent et vaniteux. Il est en outre léger et facile, se laissant duper aisément. Mais son âme est pleine de sincérité et de droiture, exprimant ses opinions sans détours et accomplissant les actes sans arrière-pensée. Il ne pardonne pas ceux qui l'offensent et se montre très nerveux devant les provocations. Mais il n'est pas rancunier. Dans une réunion, il parle avec une désinvolture impertinente, mais il écoute avec attention tout propos qu'il juge raisonnable.

Certains soutiennent que les Annamites de la Cochinchine sont farouches, méchants et querelleurs. Il n'en est rien. Ils affectionnent ceux qu'ils connaissent. Ils cultivent l'amitié. Ils cherchent à relever les amis tombés dans le malheur,

protègent les compagnons d'infortune, aident les naufragés de la vie et se dévouent à la cause collective. Chrétiens, bouddhistes ou caodaïstes, ils restent de fervents religieux et capables de sacrifices pour leur croyance. Ils sont très généreux, versant de l'argent à pleines mains, surtout lorsqu'il s'agit de secours publics. Ils sont en même temps passionnés au jeu, noceurs, dépensiers sans compter lorsque leur poche est bien garnie.

Les représentants de la classe intellectuelle arrivent, par intelligence et par ardeur au travail, à obtenir de hauts titres dans les grandes écoles métropolitaines et à se créer ici des situations enviables. Ceux-là vivent d'une vie nouvelle et sont très français, tellement qu'ils semblent délaisser la patrie natale. Quant aux agriculteurs et aux propriétaires d'immeubles, ils possèdent des fortunes de Crésus ! Les membres de la presse et des corps élus soutiennent efficacement les compatriotes auprès du Gouvernement français avec qui ils sont au mieux dans une certaine mesure. Cependant parmi eux, les démagogues ne manquent pas...

Rappelons que le reproche qu'on fait le plus aux indigènes de la Cochinchine, terre consolatrice des émigrés affamés sur qui plane un éternel soleil d'été, c'est qu'ils laissent un commerce florissant aux mains des Chinois qui s'enrichissent énormément.

Je conclus en souhaitant de tout cœur que le rapprochement du Nord et du Centre avec le Sud dont le Transindochinois est le puissant moyen, fasse apparaître une race belle et supérieure qui évoluera harmonieusement sous le parfum délicieux, chaque jour mieux assimilé, des humanités et de la civilisation française.



La vie des O. N. S. en France ⁽¹⁾

par J. H.

(D'après les dernières nouvelles reçues de France)

LES O. N. S. qui séjournent en France à l'heure actuelle et qui sont au nombre de 14.000 environ, sont répartis dans plusieurs grands camps situés dans les régions de Marseille ou Vaucluse et du Sud-Ouest, et d'où ils sont détachés à tour de rôle pour des travaux divers.

Les O. N. S. sont nourris et vêtus par le Gouvernement français. Ils sont généralement logés dans des baraques en briques ou planches, chauffées soit au moyen de radiateurs, soit au moyen de poêles. Ils disposent de couchettes métalliques ou en bois et de couvertures en nombre suffisant (4 à 5 couvertures).

Malgré les restrictions imposées par la situation, les rations de vivres perçues restent normales :

350 grammes de riz ;

250 grammes de pain ;

150 grammes de viande, avec, en plus, pâtés, sucre, café, thé, légumes. Les détachements qui se trouvent à proximité de la mer, peuvent se procurer du poisson frais ou salé.

Des jardins potagers ont été créés à leur intention afin de leur permettre un approvisionnement plus abondant en légumes frais.

Des stèles funéraires de modèle uniforme ont été placées sur les tombes des travailleurs décédés. Les camarades des défunts entretiennent leurs tombes et maintiennent ainsi sur la terre de France le culte traditionnel du souvenir.

De nouvelles dispositions ont été prises pour que tout détachement de quarante hommes dispose de foyers, infirmeries et installation frigorifique. Les centres d'accueil créés dans la zone de la 3^e légion fonctionnent régulièrement et permettent aux détachés agricoles et forestiers de venir passer sans frais quelques heures de détente dans les villes offrant des distractions.

Malgré l'hiver rigoureux de France, leur état de santé s'avère en général satisfaisant. Le nombre des hospitalisations varie de 100 à 200 par mois, soit dans une proportion de 6 à 12 ‰. Le chiffre des décès varie de 4 à 15 par mois, soit une proportion de 0,3 à 1,00 ‰.

Les travailleurs momentanément inoccupés peuvent consacrer leurs loisirs aux exercices physiques et aux excursions. Depuis juin 1941, 11.000 travailleurs sont occupés dans des exploitations forestières, agricoles, industrielles, dans des services civils de l'armée ou des travaux publics. Au mois de septembre, 3.000 travailleurs étaient employés aux vendanges, 500 au ramassage des châtaignes. Ils ont fait l'objet de lettres de félicitation du département de l'Agriculture. Un détachement de 60 O. N. S. s'est embarqué en mars 1942 pour le Maroc, où il sont affectés à des travaux de riziculture dans la région de Sidi-Slimane.

En dehors du salaire journalier qui est fixé en principe à 1 franc, les travailleurs indochinois touchent encore des primes de travail. Selon l'ancien système d'attribution, des primes représentaient 25 % de la rémunération totale versée par l'employeur. Un barème progressif, récemment institué, sépare le montant des primes en deux éléments distinctifs : l'un constitué par 25 % de la rétribution fixe versée par l'employeur et fixée sur l'unité de rendement journalier moyen ; l'autre par 25 % de la rétribution supplémentaire versée par l'employeur pour le rendement moyen du travailleur. Les travailleurs sont donc directement intéressés à l'augmentation du rendement.

Sous le système actuel, la moyenne des primes journalières s'établit entre 10 et 11 francs et est susceptible d'atteindre un montant notablement supérieur.

Grâce aux salaires rémunérateurs alloués aux O. N. S., ces derniers ont pu réaliser d'appréciables économies qu'ils ont, soit envoyées en Indochine, soit déposées à la Caisse d'épargne.

De juin à décembre 1941, la situation s'établit de la manière suivante :

Envoyé en Indochine 226.000 \$ environ ;
Versé à la Caisse d'épargne 260.000 \$ environ.

(1) On désigne sous le nom d'O. N. S. ces volontaires indochinois qui sont partis en France après le déclenchement des hostilités pour servir dans les formations civiles de l'arrière.

A partir de janvier 1942, un système de transferts télégraphiques au profit des familles a été instauré, par l'intermédiaire de la Banque de l'Indochine. Au 30 juin 1942, six transferts ont été réalisés totalisant 137.790 piastres.

En vue de favoriser, dans toute la mesure du possible, le développement de l'épargne chez les travailleurs, le Gouvernement indochinois, sur la proposition du Département, vient de décider l'ouverture d'un compte d'épargne en piastres à l'Office du Crédit Agricole, destiné à recevoir les sommes déposées par des O. N. S., avec intérêt à 2 % pour les dépôts à un an.

La création des foyers dans tous les détachements, même les plus petits, a permis aux O. N. S. de s'abonner aux sports, et de jouir de nombreuses distractions parmi lesquelles les représentations théâtrales sont particulièrement goûtées. Ces foyers sont dotés de postes de T. S. F., de journaux sportifs, de brochures en langue annamite. A ces foyers sont annexés des terrains de jeux, des salles de culture physique munies d'accessoires de sport.

Les journaux *L'Echo d'Outre-Mer* et le *Công-binh tap-chi*, distribués régulièrement dans tous les camps, constituent les lectures favorites des travailleurs.

Les distractions organisées par le bureau de la propagande à Marseille : concours divers, tournois de ping-pong, championnat de football, représentations théâtrales, etc..., contribuent de façon très efficace au maintien de la bonne humeur et du bon moral. Ces réalisations sont dues à un bureau spécial, créé à Marseille en septembre 1941.

L'Administration n'a pas négligé l'enseignement et la formation professionnelle des O. N. S. Une classe du soir fonctionne à Sorgues où a lieu également, deux fois par semaine, un cours de sténographie. Les cours d'instruction générale et de formation professionnelle sont régulièrement suivis. Des conférences sont organisées dans les camps et ont obtenu un vif succès. La base de Marseille a créé des cours de solfège, de préparation au certificat d'enseignement primaire et au brevet élémentaire d'enseignement professionnel. Des livres scolaires sont distribués aux travailleurs qui en font la demande. Le quôc-ngu est enseigné aux illettrés, le français aux travailleurs qui savent déjà lire et écrire. Plusieurs candidats ont été reçus brillamment au certificat d'études primaires et au brevet élémentaire. Un reclassement professionnel est en cours d'exécution. Un nouveau programme d'enseignement professionnel va être mis en application, axé vers les besoins futurs de l'industrie indochinoise.

Depuis l'interruption des communications maritimes, les relations avec la Métropole ne sont plus possibles que par voie télégraphique. Un système de transmission de messages familiaux a été institué, permettant ainsi aux O. N. S. d'obtenir quelques nouvelles de leurs familles. L'arrivée très rapide des réponses télégraphiques à ces messages a causé une grande satisfaction dans les camps. Sur 722 messages radiodiffusés, la moitié ont reçu des réponses. 201 réponses ont été faites aux messages acheminés télégraphiquement. Le Service de l'Information de l'Empire organise une troisième série de messages des travailleurs à leurs familles, du 15 octobre au 15 novembre. Une centaine de travailleurs parleront au micro de la Voix de la France.

Les familles des travailleurs indochinois restés en France touchaient une allocation mensuelle de 3 piastres pour la femme à laquelle s'ajoutait une majoration de 0 \$ 30 par enfant.

En raison de la hausse constante du coût de la vie, le Gouvernement indochinois, d'accord avec le Secrétaire d'Etat aux Colonies, a décidé de porter le taux des allocations familiales à 4 piastres pour la femme et à 0 \$ 40 par enfant. Ce relèvement porte effet à compter du 1^{er} juin 1942.

★ ★

L'état d'esprit des travailleurs reste satisfaisant dans l'ensemble et leur moral est excellent. Ils font preuve, en outre, d'un remarquable esprit de prévoyance, le montant du pécule dans les caisses d'épargne et les sommes envoyées en Indochine s'élèvent chaque mois à plusieurs centaines de milliers de francs.

Les travailleurs ont manifesté, à plusieurs reprises, leur loyalisme à l'égard de la France : les O. N. S. scouts du camp de Bergerac ont coopéré au brancardage de grands blessés rapatriés d'Allemagne. Tous les groupements indochinois ont prêté leur concours dévoué aux manifestations des comités régionaux de la Semaine de la France d'Outre-Mer. De nombreux détachements ont pris part aux fêtes célébrées à l'occasion de l'anniversaire de la Légion française des Combattants. La 66^e Compagnie a recueilli 4.120 francs pour le Secours National. Les O. N. S. de la base de Marseille ont versé 2.500 francs à la Croisade des enfants. Le groupement de Lyon a versé 400 francs aux prisonniers de guerre. Une compagnie a prélevé sur sa ration de riz et de sucre une portion substantielle pour confectionner des gâteaux au cours de la fête offerte à 200 enfants de prisonniers.

Un délégué de l'Indochine auprès des O. N. S., M. Pargoire, a visité tous les camps. Sa tournée apporta le réconfort à tous.

VẠN-THỌ 1942

par TRAN-DANG

L'ANNIVERSAIRE de la naissance de S. M. l'Empereur d'Annam, désigné dans le calendrier annuel des Rites et Cérémonies de la Maison Régnante sous le titre évocateur de « *Vạn-Thọ khánh-tiết* » (Fête de Dix mille ans de Longévitè) a été célébré cette fois avec un éclat inaccoutumé. Les fastes déployés empruntaient à la succession des ans une signification particulière : le retour du 23^e jour de la 9^e lune, date la Naissance du Souverain, coïncide en cette année cyclique du Cheval avec la 30^e année d'âge de Sa Majesté et avec l'achèvement de Sa 10^e année de règne effectif. VẠN-THỌ 1942 devait à ces conjonctures d'être marqué d'une pierre blanche qui le rendait à jamais mémorable dans les annales de la Ville Impériale.

★★

Dans le cadre antique et grandiose de la Cité Interdite, ont eu lieu la veille (31 octobre) de la journée de fête et le matin de celle-ci (1^{er} novembre) les cérémonies rituelles fixées par le protocole.

Le 31 octobre, dans l'après-midi, Sa Majesté, accompagnée de toute la Cour, est allée accomplir le « *Chiêm-Bái* » (Salutations ferventes) au *Phụng-Tiên*, temple de culte des Empereurs défunts. Puis Elle s'est rendue chez LL. MM. les Reines Mère et Grand-Mère pour s'enquérir de Leur santé et Leur présenter les vœux de *Thịnh-an*.

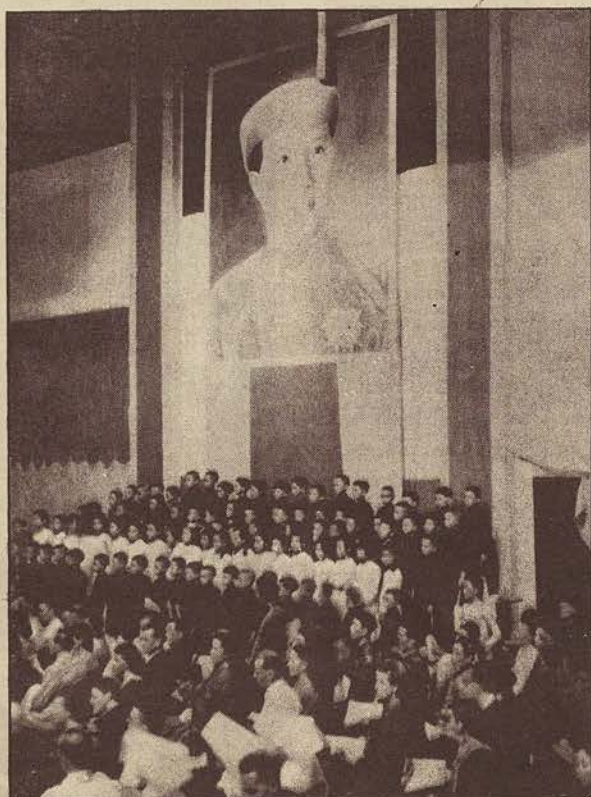
Le matin du 1^{er} novembre, s'est déroulée en grande pompe au

Palais *Thái-Hoà* (Palais de la Suprême Concorde) la cérémonie du *Bái-Khanh* (Hommage solennel au Trône), au cours de laquelle les hauts dignitaires, les mandarins, les membres de la Commission mixte de la Chambre des Représentants du Peuple, les Conseillers fédéraux, les mandarins retraités inclinaient l'hommage de leur attachement et de leur fidélité devant le Monarque pendant que la voix des hérauts scandait leur geste de rituelle ferveur.

M. le Résident Supérieur, accompagné des plus hautes personnalités ecclésiastiques, civiles et militaires du Protectorat, est venu apporter à Sa Majesté les vœux du Gouvernement du Maréchal, du Gouvernement général de l'Indochine, du Protectorat et de toute la population française de l'Annam.

« Aucun de nous, Français, a ajouté le Chef du Protectorat, n'oublie, Sire, les marques de loyalisme éprouvé et de sympathie attristée que Votre Majesté n'a cessé de prodiguer, depuis deux ans, à la France douloureuse. Nous savions bien que, comme Votre aïeul le Grand Roi Gia-Long et comme Votre Père, S. M. Khải-Định, vous étiez un ami de notre patrie. Mais d'avoir pu, dans notre malheur, mesurer la ferveur de cette amitié, nos cœurs restent infiniment touchés et reconnaissants. »

Sa Majesté, en remerciant M. le Résident Supérieur de ses vœux, a souligné « le magnifique et constant effort de redressement



Cérémonie scolaire à la salle de l'Accueil.
Vue d'une partie de la salle.
Grande effigie de Sa Majesté BAO-DAI.



LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, le Prince Héritier et M. le Résident Supérieur vont faire leur entrée dans la salle de l'Accueil.

Par les moyens mis en œuvre, par la qualité des thèmes développés, par les somptuosités qui l'accompagnaient, l'hommage solennel à la dynastie des Nguyễn et à son glorieux continuateur actuel rendu par la Jeunesse scolaire et ses maîtres en cette séance du 1^{er} novembre à l'Accueil, constituait par lui-même une page inoubliable dans l'histoire de la Capitale impériale qu'on sait cependant riche — comme l'est d'ailleurs toute cité qui peut s'enorgueillir, de la présence d'une Cour — de longues traditions de solennités et de magnificences.

A l'entrée de la salle, la facture hautement artistique des décorations frappe immédiatement les regards. Partout, tapissant les vastes murs, s'orchestrent en de chaudes symphonies rouge, bleu, or et blanc, les armoiries du Maréchal (Francisque à 7 étoiles) et celles de Sa majesté (le Dragon de l'Épée), les couleurs nationales françaises et celles de la Nation annamite. Entre ces motifs, s'insère un immense portrait du Souverain. A l'étage, faisant face à la tribune d'honneur où, sous un baldaquin en forme de couronne prolongée par une immense tenture jaune d'or, sont installés les magnifiques sièges où doivent s'asseoir LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, S. A. I. le Prince Héritier, M. le Résident Supérieur et M^{me} Grandjean, un mo-

de la France » et l'indéfectible solidarité franco-annamite en les circonstances actuelles : « Ses plus dures souffrances comme ses douloureux sacrifices auxquels Mon peuple a pris une grande part, trouvent et trouveront toujours un puissant écho dans les cœurs des fils d'Annam ».

A l'issue de cette cérémonie, un thé d'honneur fut offert au Chef du Protectorat et aux hautes personnalités qui l'accompagnaient.

Deux festins ont été offerts par Sa Majesté aux mandarins de la Cour et aux membres de la Famille Royale ; des soirées théâtrales ont été données sur Son ordre ; des mesures de clémence prises en faveur des condamnés ; des distinctions honorifiques accordées aux sujets, hommes ou femmes, signalés pour leur longue vieillesse ou leur vie digne et vertueuse.

Outre ces cérémonies traditionnelles, le Van-Tho 1942 a comporté une solennité scolaire d'une importance exceptionnelle, qui s'est déroulée à 4 heures de l'après-midi du 1^{er} novembre dans l'immense salle dénommée l'Accueil, construite avant la guerre par les RR. PP. Rédemptoristes et prêtée chaque fois gracieusement par leurs propriétaires aux Autorités et aux organisateurs pour des réunions d'intérêt collectif.



La tribune d'honneur. — Sous le baldaquin, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, S. A. I. le Prince Héritier entourés de M. le Résident Supérieur et de M^{me} GRANDJEAN.

numental panneau votif porte, condensé en quatre idéogrammes, le vœu de l'assistance à l'impérial héros de la fête : « *Thiên-Tử vạn niên* » (Dix mille ans au Fils du Ciel !). Bordant le panneau, deux sentences parallèles aux proportions également imposantes énoncent toujours dans le plus pur style classique sino-annamite, l'allégresse et la joie « des Monts et des Eaux » de l'Empire en ce jour anniversaire d'une date bénie :

*Đế quốc sơn hà hân phúc dan,
Thiên gia tuế nguyệt khánh trường xuân.*

(Les Monts et les Eaux de l'Empire sont heureux en ce jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur.

Les années et les mois de l'âge impérial se réjouissent de la jeunesse et de la longévité du Souverain.)

De grandes lanternes décoratives se balancent sous le plafond cependant que d'énormes torchères ajoutent leurs lueurs à l'éclat des projecteurs. De hauts vases montés sur tige aux dimensions inusitées laissent prendre leurs grappes de verdure et de fleurs dans un cadre à la fois de fraîcheur et de gravité. Des colonnes stylisées où brûle le santal achèvent de définir le caractère de particulière ferveur de l'hommage rendu au Monarque. La salle se lève comme un seul homme à l'apparition de S. M. l'Empereur, annoncée par la sonnerie d'honneur, suivie de S. M. l'Impératrice, de S. A. I. le Prince Héritier, de M. le Résident Supérieur et de M^{me} Grandjean. Puis éclatent les accents de l'Hymne du *Dang-dàn* et de la *Marseillaise*, salués par l'assistance recueillie et debout.

C'est ensuite un enchantement continu jusqu'à la fin de la séance. L'offrande des fleurs, l'hommage des Drapeaux, les chœurs et les compli-



*Les petits écoliers et écolières français s'inclinent devant
LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice
et S. A. I. le Prince Héritier BAO-LONG.*

ments exécutés, ou lus tour à tour par les écoliers annamites et français, le ballet de l'Annam et des provinces françaises les chants mimés annamites sur les thèmes classiques de Hué, les acclamations enthousiastes de toute la salle, autant de phases d'une cérémonie où la grâce des gestes et des paroles le dispute à la ferveur des cœurs qui les commande.

Il convient de souligner la portée de l'allocution prononcée par le Chef du Service de l'Enseignement en Annam, M. Tillard, Conseiller technique auprès du Ministère de l'Education Nationale, qui est aussi Chef du Service local de l'I. P. P., dans laquelle l'auteur a dégagé éloquemment la haute signification de cette exceptionnelle cérémonie scolaire. Le message de Sa Majesté à la Jeunesse que S. E. Trân-thanh-Dat, ministre de l'Education nationale, a lu ensuite, met heureusement l'accent sur la sollicitude impériale envers les populations scolaires d'aujourd'hui, espoir de l'Annam de demain. Enfin, signalons qu'à l'offrande de travaux scolaires parmi les plus réussis, Sa Majesté a répondu par le don à une quarantaine d'élèves choisis entre les meilleurs de Hué, de Son portrait marqué de Son chiffre de règne. Pendant longtemps, pendant toute leur vie, les heureux bénéficiaires se souviendront de cette significative récompense royale.

*Offrande des meilleurs travaux manuels
présentés par les écoliers et écolières.*



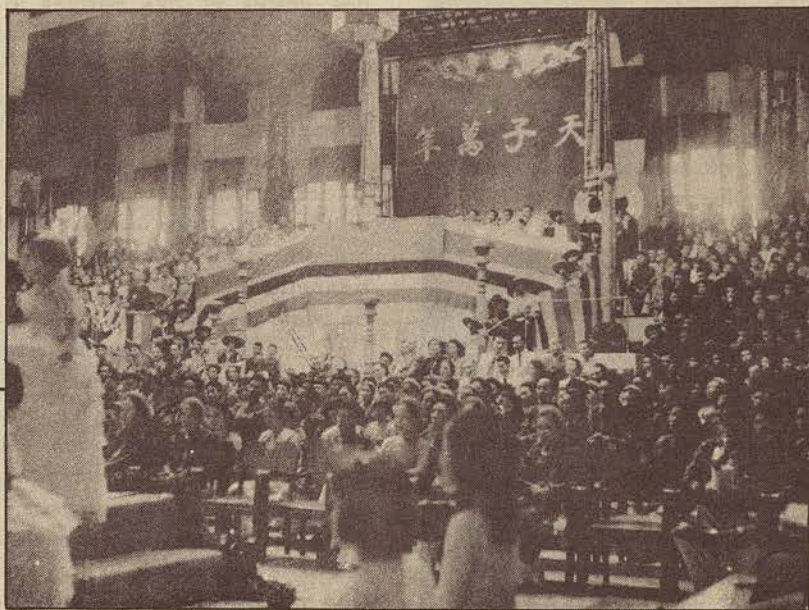
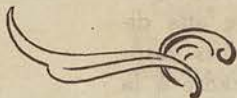
**

Pour les spectateurs, pendant toute leur vie aussi, ils garderont la vision d'un *rêve en fête* pour parler comme le poète d'Annam Phạm-văn-Kỳ dans *Une voix sur la voie*, « rêve » conçu et réalisé par des organisateurs et des protagonistes à la fois sûrs de leur inspiration et des moyens dont ils disposaient. Par sa signification et les soins qui ont présidé à son élaboration cette cérémonie a dépassé singulièrement le cadre d'une solennité scolaire ; elle s'intégrait dans un vaste mouvement général de ferveur et de respectueuse estime pour le Chef d'Etat d'Annam depuis que le renouveau de certains principes a affermi la solidité et l'essence du mandat du Souverain ; elle concrétisait sous une forme somptueuse et digne de l'objet auquel

il s'attachait un idéal cher à tous les cœurs de fils d'Annam : la fidélité au Prince. Car pour tout Annamite bien né, le vœu le plus doux n'est-il pas de voir les liens de l'amitié franco-annamite se resserrer chaque jour davantage et la grandeur de son pays s'affirmer et se continuer dans la gloire de la Dynastie et de l'Empereur, incarnation de la conscience historique de la Nation ? Aussi, c'est sur une strophe de *Rêve en fête* que je voudrais pouvoir achever mes notes sur la féerique ordonnance de Vạng-Thọ 1942 :

Quelle fête soudain se déroule en mon cœur

C'est une rêve inédit qui s'exalte ce soir,
Dans un déploiement éperdu de bannières,
Et qui remue en moi des cendres d'encensoir.



Face à la tribune d'honneur. - Vue du panneau votif
et d'une partie de l'assistance dans la salle.

L'EFFORT FRANÇAIS
EN INDOCHINE

LA RÉGION SAIGON CHOLON

par

Ernest HOFFEL



*Carrefour des boulevards Bonard et Charner et perspective
du boulevard Charner prolongé au delà de l'actuel Hôtel de Ville.*

Au mois de janvier dernier, le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, avait tenu à présider en personne la cérémonie solennelle d'installation du Conseil d'administration de la Région de Saigon-Cholon, dont la composition venait d'être remaniée et le champ d'action étendu à la suite de la promulgation du décret du 19 décembre 1941 réalisant l'absorption définitive, par l'Administration Régionale, de ce qui subsistait des deux Municipalités de Saigon et de Cholon.

Seules les personnes peu averties ou insuffisamment informées ont pu, à l'époque, être surprises de l'importance attachée à cet événement par le Chef de l'Union Indochinoise.

C'est qu'en effet cette journée marquait non seulement une étape importante, au point de vue indochinois, de la politique de concentration de l'autorité et de la responsabilité voulue par le Maréchal, mais elle constituait, en outre, une date impériale par l'octroi de son armature définitive à la première administration urbaine qui, dans la France d'Outre-Mer, pût se targuer d'être comparable, à beaucoup d'égards, aux plus grandes villes de la Métropole : Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille...

Criera-t-on à l'exagération ? Quelques chiffres démontreront le contraire.

Qu'est-ce donc que la Région de Saigon-Cholon ?

C'est une agglomération urbaine d'une superficie de 5.000 hectares, dont les plus grandes dimensions sont de 15 kilomètres d'est en ouest et de 6 kilomètres du nord au sud.

Sur ce territoire vit et travaille une population de 500.000 habitants qui mange, par jour, un millier de porcs, près d'une centaine de bœufs et de buffles, ainsi qu'une dizaine de tonnes de poissons frais.

Il faut fournir, à cette population, tous les ans, 35 millions de mètres cubes d'eau potable, soit près de 100.000 m³ par jour, dont la distribution s'effectue par un réseau de 200 kilomètres de conduites. La fourniture d'une telle masse liquide nécessite le fonctionnement ininterrompu, de jour comme de nuit, d'une usine principale, de 29 stations de pompage, 10 installations de déferisation et 2 de javellisation, traitant une eau répartie ensuite entre dix châteaux d'eau d'un volume total de près de 12.000 m³.

L'habitant de la Région de Saigon-Cholon dispose, pour ses promenades ou ses déplacements d'affaires, de 260 kilomètres de rues, asphaltées dans la proportion de 85 %.

L'évacuation des nuisances d'une pareille

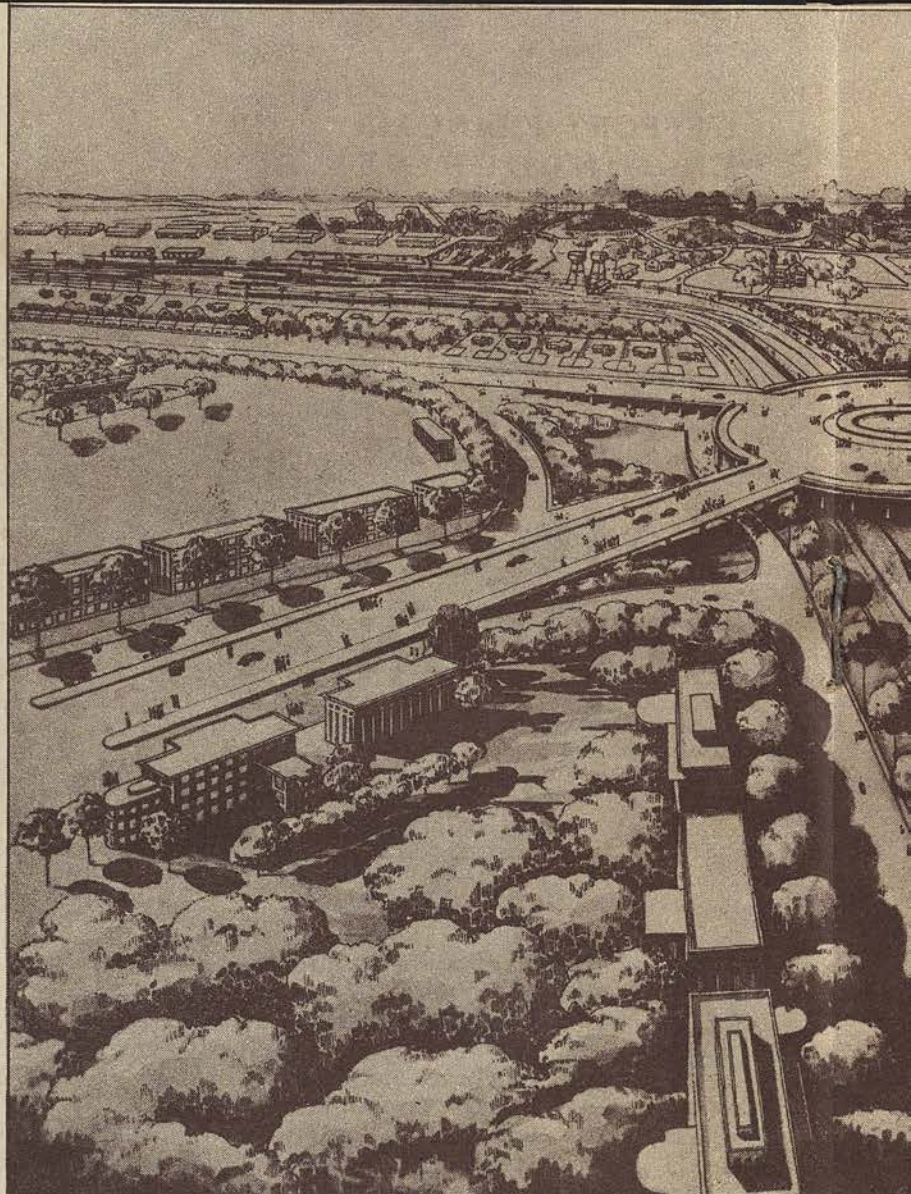
agglomération se fait par 116 kilomètres d'égouts. Ce réseau, malgré son développement, ne suffit pas à la tâche. Il lui faut l'adjuvant d'un service d'ébouages qui manipule, bon an mal an, 150.000 m³ de déchets, répartis entre dix hectares de dépotoirs.

Le maintien en bon état sanitaire de la Région nécessite un effort constant et une vigilance soutenue. C'est ainsi que, par les diverses formations qu'ils contrôlent (cinq polycliniques, un institut prophylactique, un dispensaire anti-vénérien), les Services régionaux d'hygiène ont effectué, en 1941, 90.000 vaccinations et donné plus de 1.500.000 consultations pour près de 200.000 consultants.

Dans le domaine de l'Instruction publique, la Région assume entièrement les dépenses des établissements publics d'enseignement primaire franco-annamite, de même que des écoles spéciales ou cours d'apprentissage ; elle a aussi le contrôle de tout l'enseignement privé : au total, 207 écoles, comportant 751 classes, dans lesquelles 980 maîtres instruisent 28.000 élèves.

On nous fera grâce d'autres chiffres. Ajoutons simplement que, pour financer toutes les activités qui lui incombent, la Région de Saigon-Cholon, dispose d'un budget dont les prévisions, pour l'année à venir, atteindront près de dix millions de piastres.

Mais l'importance considérable de l'ensemble administratif qui préside aux destinées des deux cités jumelles est encore appelée à s'accroître dans un avenir proche. Déjà, les limites actuelles de la Région s'avèrent insuffisantes ; de tous côtés, elle tend à déborder. Les faubourgs populaires, tels que Phu-nhuân et Phu-my, paraissent faire partie intégrante de Saigon, alors qu'ils dépendent encore de

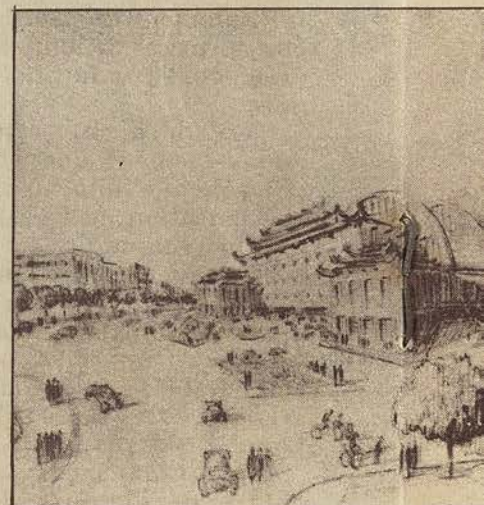


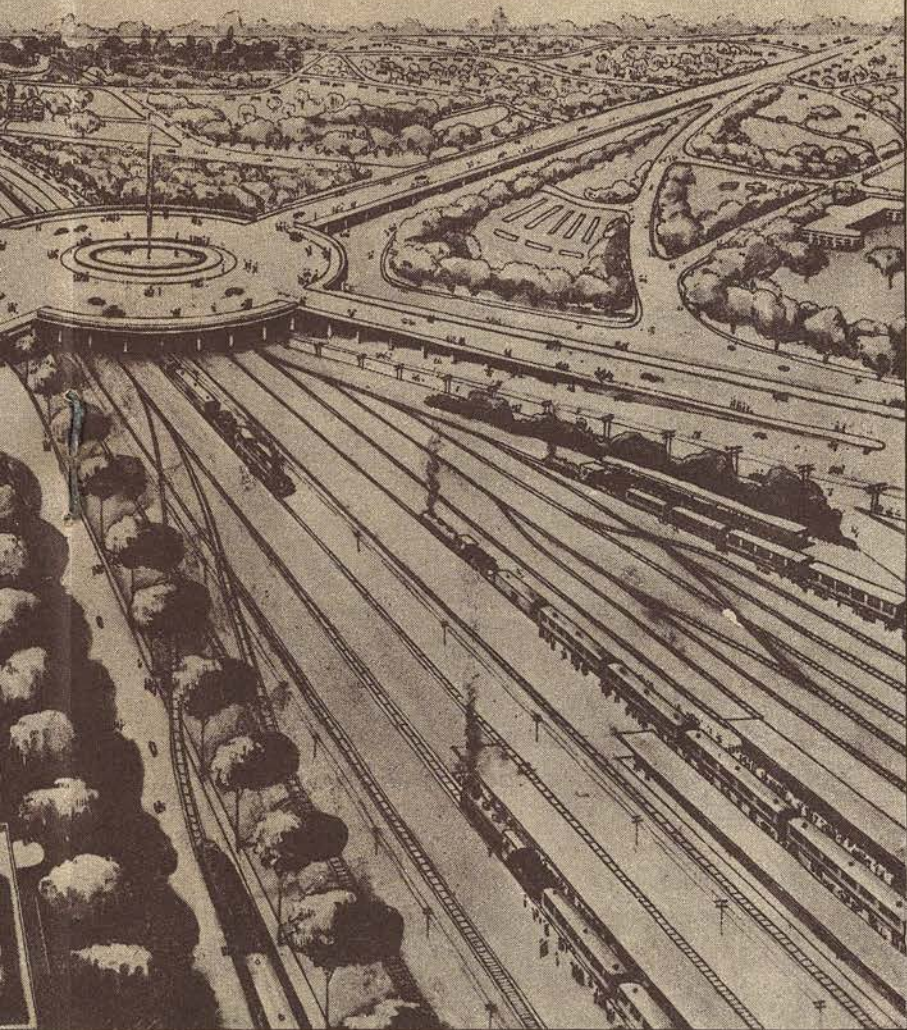
Futur carrefour des rues Mayer
destiné au passage « en-dessous »

Un des projets de la nou...

Gia-dinh. Et ce chef-lieu de la province voisine pourra-t-il se défendre longtemps contre le formidable pôle d'attraction que constitue pour lui la capitale voisine ? Ne devra-t-il pas tôt ou tard se déplacer vers Go-vap ou mieux encore vers Thu-duc où il occuperait d'ailleurs une position plus centrale ?

Parallèlement, le refoulement continu des quartiers de paillotes oblige, d'ores et déjà, la Région à chercher des terrains au delà de la rivière de Saigon et du canal de Dérivation, pour y installer, dans des conditions hygiéniques, une partie de la main-d'œuvre domestique, artisanale et industrielle.





r des rues Mayer et de Verdun
« en-dessous » de la voie ferrée.

projets de la nouvelle gare.



On s'aperçoit que le bloc urbain de Saigon-Cholon n'est pas statique : il est en perpétuel devenir. Que de chemin parcouru déjà depuis les deux bourgades sur lesquelles l'amiral Rigault de Genouilly répandit, un jour, l'ombre tutélaire du pavillon tricolore !

Si l'on veut faire la part de ce qui doit être porté à l'actif du génie français dans la Région de Saigon-Cholon, telle qu'elle se présente aujourd'hui, on peut sans forfanterie écrire : TOUT.

Jamais, dans le passé, à aucun moment, à travers toutes les vicissitudes, ne s'est démenti le souci agissant des organismes administratifs responsables, de parfaire l'équipe-

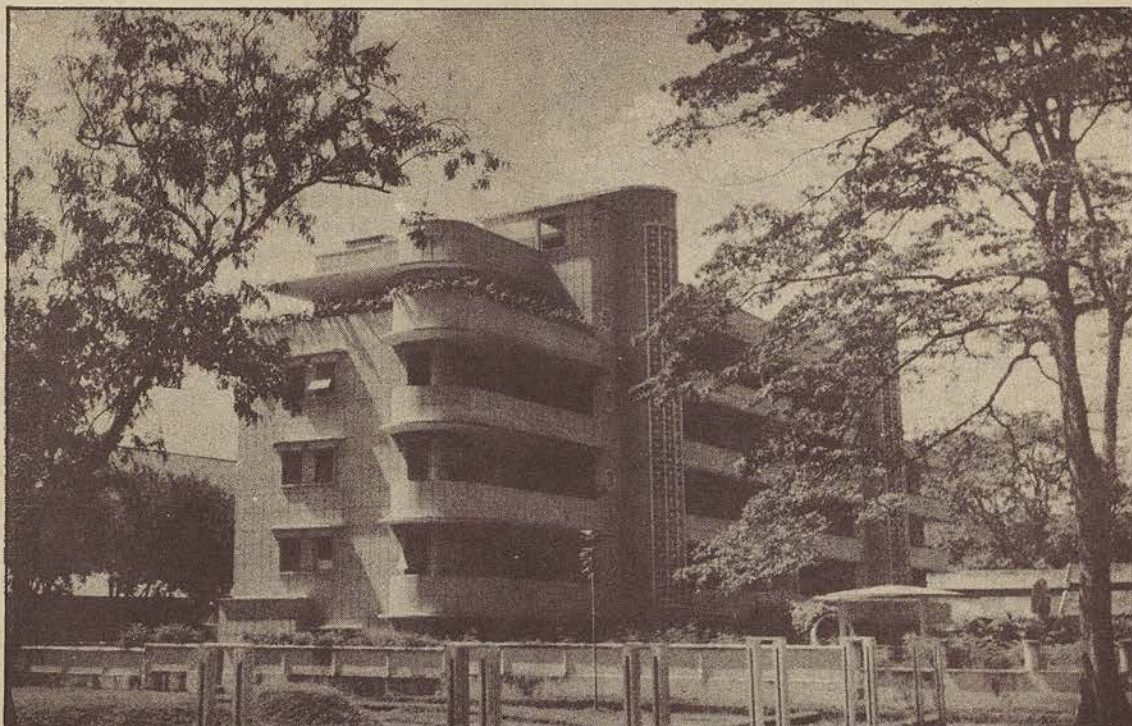
ment, dans tous les domaines, des deux villes sœurs.

Tout récemment encore s'est achevé, en pleine guerre, un ouvrage d'art d'une rare hardiesse : le pont en Y, baptisé, depuis sa mise en service, pont Maréchal-Pétain. Cette impressionnante réalisation, dont la longueur totale n'est pas inférieure à 913 mètres, a nécessité la mise en œuvre de près de 800 tonnes d'acier et de plus de 4.000 mètres cubes de béton armé. Notons encore que, pour l'aménagement des voies d'accès ou voies latérales, il a fallu 70.000 m³ de remblai, 22.000 m² de chaussée, 3.000 m. de caniveaux et autant de lignes d'éclairage public.

Est-ce à dire que tout ait été fait dans la Région de Saigon-Cholon ? Que non pas.

Les besoins de la masse humaine qui habite la Région ne cessent de croître. En ce qui concerne l'eau potable notamment, ce n'est qu'au prix d'un véritable surmenage de l'installation actuelle qu'il peut être fait face à la demande de la population qui réclame le bien-faisant liquide en quantités toujours plus grandes. De nouveaux puits profonds devront être forés, de nouvelles nappes superficielles captées et les Services techniques régionaux s'emploient activement à la construction de châteaux d'eau supplémentaires appelés à doubler l'équipement existant.

Les exigences ascendantes en alimentation carnée ne tarderont pas non plus à excéder les possibilités des installations actuelles d'abattage. C'est pourquoi l'on peut voir, à l'heure qu'il est, régner une activité fébrile sur un chantier situé précisément dans un des quartiers débloqués par le pont Maréchal-Pétain : l'îlot de Chanh-Hung, appelé communément Ilot Industriel, entre l'Arroyo Chinois et le canal de Doublement à Cholon. C'est là que s'édifie avec rapidité,



Le Saigon moderne. — Hôtel des Sous-Officiers de Marine.

Le Saigon moderne. — Commissariat central.



malgré les difficultés de l'heure, un abattoir gigantesque et ultra-moderne dans lequel, dès son achèvement, pourront être sacrifiés journallement, dans des conditions idéales d'hygiène, de salubrité et de rendement : 1.200 porcs et 150 bœufs et buffles.

Toutes les installations nécessaires y sont prévues pour les industries annexes de la charcuterie et de la triperie, ainsi que pour le traitement des sous produits de l'abattage : cuirs, suifs, graisses, etc... Des locaux de stabulation, pourvus des derniers perfectionnements, pourront abriter le bétail en quantités triples de celles destinées à l'abattage quotidien. Et, détail qui a son importance, le plan adopté est tel que les extensions seront aisément réalisables le jour où la nécessité s'en fera sentir. Formulons l'espoir que la mise en place des vastes installations frigorifiques prévues pour la conservation des viandes — tant il est vrai que rien n'a été omis — ne soit pas trop longtemps différée par la prolongation des hostilités mondiales.

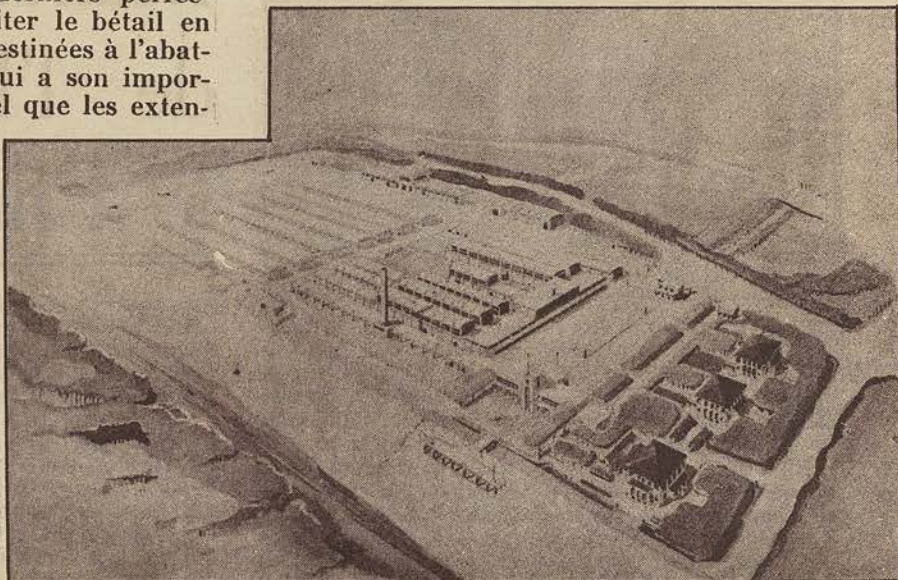
Le vice-amiral Decoux, Gouverneur Général, à la haute attention de qui, en vérité, rien n'échappe, a en plusieurs occasions, témoigné de l'importance qu'il attache à la conduite accélérée de ces travaux, ainsi que de ceux qui visent à compléter l'équipement sportif de Saigon et de Cholon, par la création de stades, de terrains d'hébertisme, de piscines, d'une Maison des Sports...

C'est encore à sa vigilance constante que l'on doit l'élaboration et la mise en route du plan d'extension et d'aménagement d'où résultera une transformation profonde de l'aspect et de la configuration de l'agglomération régionale selon les exigences de l'urbanisme le plus moderne.

Plus que pour d'autres villes moins adultes, plus qu'en d'autres pays plus neufs, le problème est ici ardu, la solution difficile à trouver, car on s'attaque à un bloc préexistant déjà énorme et dont la croissance, en beaucoup d'endroits, se fit quelque peu à la diable.

N'importe, les spécialistes compétents se sont mis crânement à l'ouvrage avec tout leur cœur, toute leur technicité, tout leur art aussi. Et petit à petit prend forme sur le papier, en attendant l'exécution dans le réel déjà amorcée, la physionomie future de la Région de Saigon-Cholon.

S'il arrivait d'aventure qu'un Rip van Winkle cochinchinois s'endormit le temps des travaux, gageons que sa surprise, à son réveil, serait plus grande encore que celle



Abattoirs de Saigon-Cholon. —
Vue perspective.

du personnage de Washington Irving. Non, à coup sûr, il ne reconnaîtrait par sa bonne ville de Saigon où des artères existantes auront été élargies prolongées, déviées, redressées, de nouvelles voies percées, d'immenses squares aménagés, sans parler de vénérables monuments qui, tels le Gouvernement de la Cochinchine, la prison centrale, la gare des voyageurs, le lycée Chasseloup-Laubat, l'hôtel de ville, les halles centrales, pour ne citer que les principaux, auront changé de place.

Mais, la première stupéfaction passée, quelle joie pour notre homme, quel orgueil même, d'avoir enfin une capitale à l'échelle de la Révolution Nationale, digne de l'Indochine, de la France, de l'Empire !



UNE EXPOSITION sur le PALUDISME à la Maison de l'Information à Phnom-Penh

LA maison de l'Information de Phnom-penh vient d'expérimenter une formule nouvelle de propagande : l'exposition de caractère scientifique et éducatif, accompagnée de conférences-promenades par un technicien.

Bien que le paludisme soit une maladie fréquente et très connue en Indochine, son origine, ses causes, ses manifestations, son traitement, sont ignorés d'une grande partie de la population indochinoise et l'on pourrait malheureusement dire aussi d'une grande partie de la population européenne. Il était nécessaire, à un moment où les traitements curatifs ne sont plus aussi faciles qu'autrefois à cause de la rareté de certains médicaments de faire de la propagande en faveur des mesures d'assainissement et des médications préventives.

L'exposition fournissait au conférencier la masse de documents qui lui étaient nécessaires pour faire ses démonstrations et illustrer le thème principal de son exposé qui était celui-ci : « Il n'y a pas de paludisme sans moustiques anophèles ».

Les documents présentés comprenaient un lot intéressant de belles photographies des travaux de drainage effectués sur les grandes plantations d'hévéas, des reproductions, en agrandissements photographiques et en maquettes, des principaux moustiques vecteurs et non vecteurs de l'hématozoaire, des tableaux représentant la chaîne de transmission de l'hématozoaire à l'homme, de l'homme malade à l'anophèle et de l'anophèle à l'homme sain.

Enfin, un stand d'exposition était consacré aux principaux médicaments utilisés dans la thérapeutique antipaludique. Des spécimens chimiques de

En haut :

S. M. NORODOM SIHANOUK
et **M. le Résident Supérieur**
DE LENS, arrivent à la
Maison de l'Information et
écoutent les hymnes na-
tionaux.

CI-contre :

Panneau consacré aux travaux
d'assainissement dans les
plantations d'hévéas.



UN ESSAI DE LUTTE METHODIQUE CONTRE LE PALUDISME RURAL AU CAMBODGE
Le village forestier de Sre-Krauch (Province de ...)

1938
 Pas de village
 un chantier isolé
 dans la grande
 forêt

EN OCTOBRE 1942
 SRE-KRAUCH AUTREFOIS
 SYMPTOMES COMITE
 105 HABITANTS
 35 ENFANTS
 LES INDISPONIBILITES
 SONT REQUITES A 25

IN PALUDISME GRAVE
DÉCIME LES TRAVAILLEURS

LE SERVICE FORESTIER DÉCIDE CEPENDANT
D'INSTALLER UN VILLAGE MODÈLE

Dans le lieu sinistre

Mais on
entreprendra
la lutte mé-
thodique contre
le paludisme

LES RESULTATS

1940 ...	3 FAMILLES
1941	11 FAMILLES
1942	25 FAMILLES

Plus de la moitié de l'effectif
 grelotte de fièvre
 On doit déplorer la mort de 12 adultes

Grace à la lutte
 méthodique contre
 le paludisme à
 SRE-KRAUCH ON
 N'A PLUS LA FIEVRE
 Les habitants des
 villages malsains
 de la région de-
 mandent à se regrouper à Sre-Krauch
 On y installera des cultures modèles
 une école pratique, une pépinière
 un centre de reboisement.
 LA POPULATION PARTICIPERA AVEC CON-
 FIANCE A L'ŒUVRE DE L'ADMINISTRATION

tous les stades de l'extraction de la quinine à partir du quinquina indochinois étaient présentés dans une vitrine par les Laboratoires de Tourane. La maison S. P. E. C. I. A. avait fait un effort publicitaire intéressant pour les méthodes d'emploi des médicaments synthétiques.

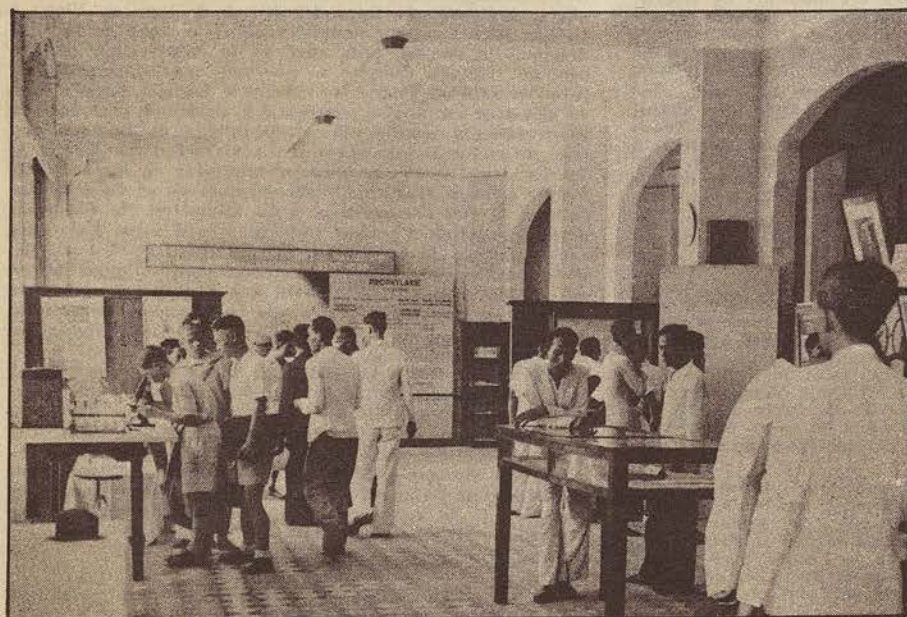
L'effort administratif dans le domaine de la lutte anti-paludique était mis en lumière par un grand tableau présenté par le Service Forestier du Cambodge où se voyait l'évolution d'un village forestier cambodgien, à Sra Krauch (dans la province de Kompong-Cham), depuis le jour de sa création dans une région infectée de paludisme jusqu'à son assainissement par les méthodes préconisées par l'Institut Pasteur.

Le docteur Delbove, représentant l'Institut Pasteur et spécialiste de la question du paludisme, ne

fit pas moins de six conférences à des groupes divers de Français et de Cambodgiens. On peut attendre les meilleurs résultats de cette méthode de propagande qui consiste à frapper l'esprit de toutes les personnes intéressées par une question donnée à l'aide d'une formule simple et devant des documents présentant un certain intérêt spectaculaire.

Pour manifester l'intérêt qu'Elle porte à ce genre de manifestation, dont le but principal est d'éduquer la masse cambodgienne, S. M. Norodom Sihanouk avait tenu à assister en personne à l'inauguration avec M. le Résident Supérieur de Lens.

M. le Consul du Japon s'était fait représenter par le vice-consul. M. le Colonel Konda s'était fait représenter par le Capitaine de Gendarmerie.



En haut :

Panneau peint résumant les
 résultats obtenus par le
 Service Forestier dans le vil-
 lage modèle de Sre-Krauch.

Ci-contre :

Vue d'ensemble de l'Exposition
 sur le Paludisme.

Les Français au service de l'Indochine

Henri de MONESTROL

M. Henri de Monestrol, né à Redon (Ille-et-Vilaine), le 12 août 1880, s'embarqua le 1^{er} décembre 1898 sur le *Cholon*, de la Compagnie Nationale.

Il était poussé par la curiosité de voir du pays et peut-être de se fixer en Indochine, où il avait alors des parents dans la Marine et l'Administration, sa famille ayant toujours compté des Indochinois depuis la conquête.

Entré dans l'Administration des Douanes et Régies le 2 janvier 1899, il ne la quitta qu'à la mise à la retraite,



H. de MONESTROL

à la limite d'âge, le 31 décembre 1935, ayant pendant cette longue période toujours servi en pays annamite, en Cochinchine, à Lao-kay, où il ne se sentait pas dépaycé, même dans les postes isolés, ayant appris, dès les premières années de séjour, l'annamite et les caractères chinois.

Pendant plus de vingt-cinq ans, il resta en service dans le Sud-Annam et fut successivement receveur des Douanes et Régies dans toutes les provinces qu'il ne cessa, par ailleurs, de parcourir en chasseur, à tous ses moments de liberté. Jouissant de la confiance des populations de son ressort et de celle des chefs de province par qui il fut toujours très bien noté, il put ainsi faire de longs séjours dans certaines provinces, en particulier dans celle de Phan-thiét.

C'est ainsi qu'en 1920, réputé connaître la grande zone de forêts, sans chemins et presque inhabitée (qui s'étendait à 5 kilomètres au sud de Phan-thiét jusqu'à Xuan-loc), il fut mis par le Résident Supérieur de l'Annam à la disposition de l'Ingénieur des Travaux publics, M. Nordet, chargé du tracé de la route coloniale n° 1, comme guide pour la section Phan-thiét-frontière de Cochinchine.

En 1930, il reçut pour ce service la croix de chevalier du Dragon d'Annam et aussi pour avoir publié un petit ouvrage sur la chasse et la faune d'Indochine, le seul à peu près complet et sérieux jusqu'alors.

Ayant conservé de nombreux trophées de chasse et souvenirs de ses randonnées dans la jungle, oiseaux et insectes, la province de Phan-thiét aménagea en 1938 à la Foire de Hué un stand de chasse uniquement avec une sélection prise dans sa collection, ce qui lui valut un diplôme avec médaille d'argent. Précédemment, il avait obtenu deux diplômes à l'Exposition Intercoloniale de Paris de 1931 et, plus tard, deux massacres imposants de gours et de banteng lui furent demandés pour l'Exposition de San-Francisco.

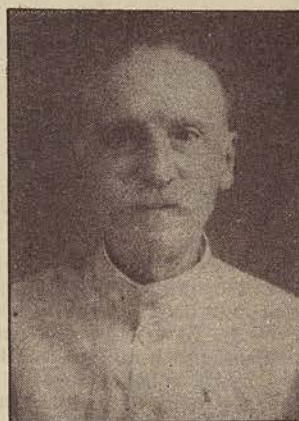
En 1941, le Mérite agricole annamite lui fut décerné pour ses efforts de mise en culture par ses seuls moyens d'un terrain concédé en pleine forêt à 36 kilomètres au Sud de Phan-thiét. C'est là qu'il est revenu se fixer, après sa mise à la retraite et un séjour en France, pour « jouir d'un repos bien mérité », suivant la formule, en partageant son temps entre les travaux agricoles et de longues randonnées en forêt.

Joseph-Marie AUCOUTURIER

Planteur à Gia-Dinh,

Ingénieur H. C. des T. P. en retraite

Né le 11 décembre 1867 à Saint-Pierre-d'Entremonts (Orne), M. Joseph-Marie Aucouturier fit ses études à l'Ecole pratique d'agriculture de Saint Rémy (Haute-Saône), d'où il sortit en 1886 avec le diplôme d'Agriculture. Ses aspirations le portèrent aussitôt vers la France d'Outre-Mer. Il



J.-M. AUCOUTURIER

part en Algérie en 1886 où il devient chef de culture dans une propriété sise à Arba, dans le département d'Alger. Puis il y est nommé régisseur. En 1892, il doit regagner la France, ayant contracté dans le Sud-Oranais un paludisme grave. Là il est engagé dans une entreprise et travaille à des travaux maritimes et de chemin de fer. Désirant toujours s'expatrier, il pose en 1901 sa candidature à entrer dans le service des Travaux publics d'Indochine. Il est nommé commis de 2^e classe des Travaux publics et affecté à l'étude du tracé définitif de la ligne de Viétri à Laokay. Il est ensuite nommé conducteur, chef de la Subdivision de Bao-hà, puis chef de la Subdivision de Ba-ngoi en 1906. Sa carrière se poursuit, sans faits saillants, jusqu'en 1916 où, chargé de travaux à Ba-ngoi, il est atteint de glaucome chronique, consécutif à un séjour prolongé sur les terrains à réverbération trop intense de Ba-ngoi. Menacé de cécité, il est contraint d'envisager d'abandonner le Service des Travaux publics, n'étant plus en mesure d'effectuer certains travaux. Il décide alors de se faire hévéculteur. Il fait l'acquisition, à 13 kilomètres de Gia-dinh, d'une plantation d'hévéas, puis plus tard vient s'installer sur le plateau du Lang-Bian. Plein d'initiative et d'activité, il va réaliser de nouvelles méthodes culturelles et tenter de nombreux essais. C'est à lui que l'on doit la première tentative d'exploitation des hévéas en saignées alternatives. Au Lang-Bian, il tente des cultures nouvelles : styrax ou benjoin, badiane, etc...

Mme Aucouturier s'est associée à la vie toute d'activité et de dévouement de son mari. Elle dirige elle-même une plantation à Hoc-môn. Elle fut la première femme française ayant vécu dans la Haute Région du Tonkin.

M. Aucouturier est le doyen d'Indochine des fonctionnaires des Travaux publics. Il fait partie de la Commission Municipale de Dalat où il apporte le concours de son expérience et de sa connaissance approfondie du pays et des hommes.



Le problème des paillotes dans le Saigon moderne

par le D^r A. HERIVAUX

Médecin Chef de la région Saigon-Cholon

DEMANDE. — Docteur, nous avons appris que l'Administration régionale s'occupait des quartiers de paillotes et y employait activement ses Services d'hygiène.

RÉPONSE. — Oui. Nous nous trouvons en présence d'une grosse question ; la paillote a envahi entièrement Saigon-Cholon ; non seulement, le temps ne l'a pas fait disparaître, mais, grâce à lui, elle est devenue d'une densité énorme : elle abrite plus de 100.000 habitants ; à Saigon même, sur le Plateau, derrière le mince rideau des villas ultra-modernes elle a coincé ses quartiers partout lamentables ; la cité dans un stade de métamorphose inachevée, se trouve enfermée dans une chrysalide de paille.

D. — On dit que l'enveloppe va éclater ?

R. — Le nouveau plan d'urbanisme montre, en effet, une zone pour chacun : quartiers résidentiels, quartiers militaires, quartiers maritimes, quartiers industriels, quartiers commerciaux, quartiers portuaires. *Mais où ira la paillote ?*

D. — Ce n'est pas un problème difficile ; on toujours dit que, dans un proche avenir, l'évolution sociale ferait disparaître ce type d'habitation.

R. — C'est nier l'évidence ; la paillote manifeste, par sa persistance et son envahissement, qu'elle est, pour longtemps encore, le seul habitat compatible avec le niveau et les moyens d'existence de la couche sociale qui forme le quart de la population régionale. Mais des arguments quelque peu fallacieux ont paru autoriser un certain désintérêt vis-à-vis de ce paupérisme *intra-muros*.

D. — Mais ce paupérisme, comment vit-il donc ?

R. — Partout où il gîte, il vit sur le terrain d'un propriétaire étranger ; là, il ne lui est concédé qu'une autorisation essentiellement précaire et révoquant d'occuper les lieux ; bien qu'il paie sa dime, il n'a d'autre droit que celui de disparaître à la première injonction ; c'est pour lui, au fur et à mesure que les années passent, la chute en cascade de déguerpissements successifs qui le mènent des terrains qu'ils occupaient autrefois vers des terrains médiocres et de ceux-là vers les pires ; car on lui reprend les bons endroits sur lesquels on avait pu le tolérer en un temps, on aménage les mauvais desquels on le chasse ; on améliore, embellit, hygiénise partout mais jamais à son bénéfice ; aucun effort ne s'est exercé directement sur l'emplacement même où il existe ; aucune aide ne lui a été offerte afin de lui éviter de polluer à son détriment le sol chargé de sa

souillure fécale ; l'eau saine elle-même, première réalité substantielle d'une amélioration d'existence, contourne ses îlots sans jamais jaillir au milieu de sa misère de sa crasse obligatoire.

D. — En somme, il se trouve refoulé sans contre partie ?

R. — Exactement. Aussi ne doit-on pas s'étonner si le taudis ruse pour assurer sa place au soleil : une paillote supprimée ici, reparait là ; la paillote, voyez-vous, c'est l'hydre.

Bien entendu, ce logis pourchassé, qui tourne depuis des années dans une ronde sans fin, n'a jamais pu être considéré par son occupant que comme une demeure incertaine ; la paillote sédentaire, par coercition, est devenue nomade. Dès lors, en perdant ses racines, elle a rompu avec ce que la tradition, ailleurs, a pu la parer, l'orner et lui donner de style : pour pousser vite et — chaque fois qu'il le faut — repousser plus vite encore, la paillote est devenue vivace et laide comme une moisissure.

D. — Manque d'hygiène, laideur, Docteur, quel noir tableau !

R. — Le tableau déjà s'éclaire.

L'Administration régionale entend apporter remède à tant de mal et le Préfet a décidé d'exercer son action aussi profondément qu'il le pourra dans le sens d'une double formule :

Dégager Saigon-Cholon de son peuplement de paillotes, en commençant d'abord par les quartiers centraux ;

Canaliser le mouvement du déguerpissement sur des terrains favorables et hygiéniquement aménagés au préalable.

Il voudrait, de plus, que ces terrains soient définitivement acquis au bénéfice des habitants de paillotes et qu'ils signifient pour eux l'arrêt enfin de leur roulement indéfini au travers de la ville. Cette politique est la seule qui soit susceptible de légitimer le broyage total de la paillote dans les quartiers urbains de Saigon-Cholon, puisqu'elle a sa contre-partie dans l'amélioration d'existence de toute une population jusqu'alors négligée.

D. — La tâche me paraît difficile.

R. — Depuis trois mois, le Service régional d'hygiène a entrepris toute une série d'expériences qui montrent avec évidence combien, au contraire, il est facile de relever les conditions de vie dans ce milieu social qui comprend et coopère dès qu'on se penche sur lui.

Cinq ou six quartiers, parmi les plus misérables, ont été pris en main : là, des mares ont été

comblées au moyen de la décharge méthodique des ordures ménagères dont la Région dispose par tonnes chaque jour ; là, des groupes de tinettes ont été édifiés ; là, encore, des puits ont été comblés, d'autres au contraire, conservés et munis de garde-fou ou de margelle ; dans tous, des voies bien percées ont fait disparaître les boyaux tortueux où se mêlaient toutes les nuisances et une charrette à bœufs y enlève quotidiennement les ordures. La propreté apparaît timidement dans la misère qui en semble moins profonde. Mais il faut aller plus loin ; le nettoyage doit devenir plus franc encore et entrer pleinement dans le giron de l'Hygiène.

Dans ce sens, un nouveau pas va être fait. Près de l'Hippodrome, sur un terrain de plus de 30 hectares, obtenu en location de l'Autorité militaire qui a tout de suite voulu aider une œuvre aussi sociale, l'Administration va drainer plus de mille propriétaires de paillotes tout prêts d'être chassées des points les plus névralgiques de Saigon ou de Cholon. L'ingénieur urbaniste de la Région a dessiné un plan de cette véritable petite ville qui comptera 5.000 à 6.000 habitants ; il a recherché à briser l'uniformité qu'on s'attend trop à trouver dans une agglomération de paillotes ; il a voulu montrer qu'on peut lui donner, dans une ordonnance calculée cependant, du mouvement et du pittoresque. Par ailleurs, dans ce très gros village, certains quartiers seront réservés soit pour des logis en torchis, soit pour des paillotes confectionnées avec une certaine recherche. A ce propos, un gros industriel nous a aimablement proposé de construire près de l'une de ses usines à Cholon un village d'ouvriers dans lequel serait étudié le style même de la paillote, son carrelage, son agencement intérieur dans le cadre de l'artisanat et de la tradition cochinchinoise.

Déjà il a mis ingénieur et architecte en rapport avec le Service régional d'hygiène pour cette réalisation si intéressante qui permettra d'étudier les meilleurs modèles.

Si l'on ajoute que dans cette parcelle de 30 hectares, pour la première fois à Saigon-Cholon, l'eau potable pénétrera chez l'habitant des paillotes, on peut dire que son logis ne méritera plus sa réputation d'insalubrité, de saleté et de laideur.

D. — Bravo. Le problème de la paillote me paraît résolu.

R. — Non, pas encore. Ces quelques quartiers, actuellement améliorés, cette cité même de 30 hectares, ne représentent que des solutions provisoires.

L'urbanisme prendra, l'heure venue, tous ces terrains ; ils permettent seulement de gagner un peu de temps et d'absorber les déguerpissements qui, partout, s'ébranlent déjà massivement pour faire place nette à la cité future.

Alors la vraie solution s'impose : puisque les habitants de paillotes font partie intégrante de Saigon-Cholon et que Saigon-Cholon n'est pas assez vaste pour contenir tous les siens, la Région doit agrandir son territoire et acquérir à sa périphérie immédiate, les terrains où s'emplacement définitivement ses quartiers ouvriers, rassemblés en trois ou quatre agglomérations satellites, en des points judicieusement choisis ; ils s'incorporeront dans le plan général de l'aménagement de la Région pour constituer la zone omise celle de la paillote arrivée chez elle, définitivement après un ultime transfert.

Sans doute, il y a là des dépenses importantes à prévoir, car ces terrains, tous marécageux, devront être aménagés et, notamment, comblés, mais, du point de vue social et urbanique, l'entreprise est rentable. C'est aussi l'Hygiène entrant dans Saigon-Cholon qui lui offrira enfin une assise solide et rationnelle : car à ce moment, elle bénéficiera d'un double profit : le réservoir de virus de la cité non seulement sera enfin ségrégué mais encore, sur ses nouveaux emplacements, il sera en mesure d'être, à son tour, bonifié.

D. — Un si beau programme qui transformerait d'une manière radicale l'hygiène de la Région tant dans ses quartiers de paillotes que, par répercussion, dans ceux construits en maçonnerie, ce programme qui profiterait à tous, n'est-il pas justement trop beau ? Ces agglomérations ouvrières ordonnées autour d'une ville totalement moderne, quand les verrons-nous ?

R. — La Région est réaliste, Monsieur, à la fin de 1943, vous verrez la première.

Amis lecteurs !

Cette revue est faite pour vous ; nous souhaitons qu'elle soit faite par vous.

Ecrivez-nous ! Faites-nous connaître vos opinions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

ner quelques points de grande importance pour la poursuite de leur offensive.

Cependant, on annonce officiellement du Caire que les troupes britanniques se sont avancées actuellement au delà de Marsa-Matrouh et qu'elles auraient, suivant certains correspondants de guerre, dépassé Sidi-Barrani.

En France.

Dans sa réponse au message du Président Roosevelt, message qui prétend justifier l'agression anglo-améri-

caine sur l'Afrique du Nord française, le Maréchal Pétain a dit notamment :

« Vous saviez que je tiendrais ma parole. Dans notre malheur, j'avais, en demandant un armistice, préservé notre Empire, et c'est vous qui, agissant au nom d'un pays auquel tant de souvenirs et de liens nous unissent, venez prendre une initiative si cruelle. La France et son honneur sont en jeu : nous sommes attaqués. Nous nous défendrons. C'est l'ordre que je donne. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

La lutte pour le pétrole.

Pour l'Allemagne, il s'agit de bloquer définitivement le transport du pétrole du Caucase, ce qui ramènerait à 5 millions de tonnes les disponibilités en carburant pour les Soviétiques.

Comme la Russie consommait toute sa production (30 millions de tonnes), la restriction sera supportée par l'industrie et les entreprises économiques.

La Russie, durement éprouvée, peut encore combattre. Il est de plus en plus angoissant pour elle d'adapter son économie et son ravitaillement à la situation qui résulte de ses défaites de 1941 et 1942.

(RADIO-BULLETIN du 30 octobre 1942.)

Lord Halifax.

Ce très honorable vieux gentleman a expliqué récemment que l'Angleterre et tous ses alliés luttent pour défendre la civilisation chrétienne...

Pour le spectateur sans préjugés, il est certain que le travail accompli par la propagande britannique touchant la Russie constitue un chef-d'œuvre. Quand on a réussi le tour de force de faire admettre par l'opinion publique que les champions du matérialisme historique incarnent le principe chrétien, quand on a réussi à hisser Staline, séminariste défrôqué et persécuteur des popes orthodoxes au rang de protecteur de la religion révélée, on peut tout se permettre. Car enfin, les événements d'Espagne ne sont pas si éloignés dans le temps qu'on ne s'en souvienne pas à Londres. La Russie c'est au diable vauvert, Moscou c'est presque aux antipodes mais Barcelone, mais Madrid, mais Valence ?

Le signataire de ces lignes a pu visiter l'Espagne au lendemain même de la victoire de Franco et voir de ses yeux et entendre de ses oreilles le spectacle et le récit des crimes sans nom commis par les Rouges du Front populaire. Il se souvient d'Oviédo, la cité martyre où l'évêque de la ville, un vieillard de soixante-treize ans, fut crucifié, je dis bien : crucifié sur la porte de la cathédrale, cependant que de vieilles religieuses qui depuis quarante ans et plus n'étaient jamais sorties de leur couvent étaient ligotées l'une à l'autre, imbibées de pétrole et carbonisées. Il se souvient aussi de Barcelone où il vit, en guise de water-closet, un confessionnal. Où il vit aussi les ossements des Carmélites déterrées entre les murs desquelles des imposteurs sacrilèges avaient placé des squelettes d'enfants pour faire croire que le couvent était un lieu de débauche et que les nonnes enceintes avaient été enterrées vivantes !

Dans les grandes villes du Midi, après le passage de la frontière française par les brigades internationales on offrait à tout venant des médailles de première communion, des bijoux pris sur les madones, arrachés aux chasubles, pillés dans des trésors des cathédrales. Que ne pourrait-on citer et par exemple ces jeunes gens du séminaire catholique de Guadalajara capturés par les Communistes et tués tous, les uns après les autres, pour, déclarait le journal bolchevik Avanguardia « détruire la sale graine de curés ». Parlerais-je aussi des religieuses de Valence

sommées de se déshabiller, passées en revue comme un vil bétail de prostituées et livrées à la soldatesque ? Voilà comment les Communistes, quand ils sont les plus forts, traitent un grand pays chrétien, la religion, les prêtres et les religieuses.

En vérité se sont là de belles recrues pour la croisade chrétienne dont parle Lord Halifax.

(IMPARTIAL du 29 octobre 1942.)

Un appel de Cordell Hull.

Ceux des Français qui ont quelque lueur sur notre « auguste histoire » et quelque fierté de leur tradition propre feront bien de méditer sur le fossé idéologique qui les sépare en permanence de ceux qui ont de leur Patrie une conception rétrécie. United Press du 23 octobre nous apprenait par la bouche de Cordell Hull :

« Nous avons donné tous les encouragements possibles au peuple français pour l'aider à conserver malgré tout les véritables idéaux de Liberté et les institutions du peuple qui ont fait que cette Nation est si grande. »

Passons sur ces encouragements qui ne furent que des appels au massacre...

L'honorable C. H. ignore qu'à plusieurs moments de l'histoire, alors qu'il n'y avait que quelques Peaux-Rouges dans les steppes du Mississipi, la France a été la première nation du monde et a fourni le plus à la Civilisation.

Elle n'avait pas encore ce que C. H. appelle les institutions du peuple, ce qui, dans son jargon, signifie la démocratie parlementaire. N'est-ce point la France de Louis XVI et des fleurs de lys que Lafayette représentait à Yorktown ?

Nous ne nierons pas qu'il y eut dans le dernier demi-siècle des heures de grandeur et de gloire que l'éducateur doit exalter, mais il en fut ainsi grâce aux forces vives et ancestrales, au capital accumulé par les siècles de l'« auguste histoire » et non grâce aux institutions.

Tout au contraire, les grandes réalisations se firent malgré ces institutions.

Tandis que si nous sommes obligés de faire une Révolution Nationale et si nous avons encore 1.200.000 prisonniers, c'est à cause de ces institutions que la Révolution Nationale a pour but de détruire, si nous en croyons les messages du Maréchal providentiel...

Les bâtisseurs de l'Empire savent tout cela par expérience personnelle...

(ACTION du 4 novembre 1942.)

EN FRANCE

Les jours sombres.

Ils demandent plus que jamais un moral élevé, et la volonté ferme de lutter jusqu'au bout.

Ayons l'espoir et la foi patriotique fermement enracinés en nous, et attendons avec patience les jours meilleurs où tous seront avec nous rassemblés autour des trois couleurs du pavillon impérial, plus étroitement unis que jamais sous ces plis tutélaires que fouetteront parfois les rafales des destins contraires, mais dont l'honneur ne fut jamais terni, et dont nous savons qu'elles ont toujours été et seront toujours une promesse de paix et de vraie liberté.

(ACTION du 5 novembre 1942.)

Les Juifs.

On leur laisse le droit de vivre.

N'oublions pas qu'en France le juif peut, s'il veut, être commerçant, petit industriel, ouvrier ou même cultivateur. Et Dieu sait si dans ces branches — la dernière surtout ! — son activité a de quoi s'exercer.

(LES NOUVELLES du 31 octobre 1942.)

EN INDOCHINE**La solidarité franco-indochinoise.**

Elle s'affirme tous les jours. Ainsi ce petit commerçant annamite qui vient d'adresser au Gouverneur Général, pour les blessés et victimes de guerre, deux cents piastres, accompagnés d'une lettre émouvante, dont voilà la fin :

« A cette modeste souscription, je joins l'expression de mon profond respect et de ma vive reconnaissance à tous ceux qui ont travaillé et souffert pour la cause de la défense de l'humanité. Que leur exemple soit compris et gravé dans la mémoire de tous.

» Je profite de cette occasion pour souhaiter à la Grande France le relèvement général. Que Dieu lui donne la place la plus honorable dans le monde puisqu'elle a des enfants qui savent bien pratiquer la morale et la vertu. »

De tels gestes sont un réconfort, dans les heures tristes.

Les cruelles souffrances de l'heure nous valent ainsi, en échange, de bien douces joies morales, nous permettant de découvrir des roses éparses parmi les ronces qui s'enchevêtrent sur le dur chemin que nous avons à remonter. Quelle récompense pour la France, pour son génie créateur et généreux, de recevoir de toutes parts, après ses revers, dans les moments difficiles, les réconfortants et solides témoignages de l'affection fidèle de tous ses enfants ! Et pour ceux qui se plaisaient parfois à médire du peuple d'Annam ou, du moins, persistaient à le méconnaître, cette fidélité dans les jours malheureux est un enseignement révélateur ; il montre avec éclat les profondes qualités, grâce auxquelles notre collaboration plus fraternelle

que jamais, scellée par les souffrances traversées ensemble, nous conduira un jour proche vers les plus hauts sommets de grandeur et de prospérité.

(ACTION du 5 novembre 1942.)

L'Indochine plus que jamais fidèle à l'Empire.

L'adoption de 7 villes martyres en est le récent et éclatant témoignage.

C'est Orléans, au nom historique évocateur, qu'adopte l'Indochine ;

C'est Louviers, écrasée sous les bombes, qu'avec le Laos, nous, Tonkinois, allons prendre sous notre protection ;

C'est Rosendaël, dont l'Annam, le Cambodge, et la Cochinchine vont aider à la reconstruction ;

Orchies et Bouchain, villes deux fois martyres auront leurs plaies pansées par Hanoi et Haiphong ;

Seclin, sera secourue par les provinces de Bac-ninh, Namdinh, Haiduong, Thai-binh et Hadong.

Enfin, Tours, si chargée d'histoire, qui régnera toujours au milieu du jardin de la France, est placée sous l'égide de la riche région de Saigon-Cholon.

L'Union Indochinoise, une des dernières venues dans la Famille française, présidera à la renaissance des vieilles villes de Chez Nous, qui, il y a plus de dix siècles ont vu naître la Patrie.

(ACTION du 5 novembre 1942.)

Avant l'Exposition.

C'est un travail de qualité qui a été réalisé, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte dans quelques semaines.

Ce que nous tenions seulement à souligner dès maintenant, c'est le caractère instructif et utilitaire de la manifestation que l'amiral Decoux a voulu organiser en dépit de la période troublée que nous vivons. Ce serait une profonde erreur de considérer la Foire-Exposition comme une Kermesse. Ce sera une véritable encyclopédie de l'Indochine, une encyclopédie vivante, qui est appelée à stimuler et développer d'une manière durable l'essor économique de la colonie.

(OPINION du 31 octobre 1942.)

LA VIE INDOCHINOISE**La semaine du 31 octobre au 7 novembre 1942.****SAMEDI 31 OCTOBRE**

Vientiane. — Paul Lévy, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, fit une conférence remarquable sur les deux bouddhismes, où il insiste notamment sur la place du bouddhisme laotien dans cet ensemble.

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE

Huê. — Le trentième anniversaire de S. M. l'Empereur est célébré au Palais Thai-Hoa, en présence du Résident Supérieur, du Délégué apostolique, de l'Evêque de Huê, du Général Commandant la Brigade d'Annam, et des hautes personnalités de la ville.

Le Résident Supérieur présente au Souverain les vœux ardents que forment pour Sa personne et Sa famille le Maréchal Chef de l'Etat, l'Amiral Decoux, ainsi que tous les Français.

Dans sa réponse, l'Empereur tient à répéter sa foi et sa confiance dans les destinées éternelles de la France sous l'égide sage et éclairée du Maréchal.

L'après-midi, une magnifique manifestation d'hommage de la Jeunesse organisée par M. Tillard, Conseiller technique auprès du Ministère de l'Education, se déroule dans le vaisseau de l'Accueil, gracieusement mis à cette disposition par les Pères Rédemptoristes.

LUNDI 2

La fête des morts. — Elle a, dans toute l'Union, été célébrée avec ferveur et recueillement à la fois.

Hanoi. — Après une cérémonie le 1^{er} novembre au Temple protestant, une messe solennelle fut, le 2 novembre, célébrée par Mgr Chaize, en présence de l'Ami-

ral Decoux, qu'entouraient toutes les hautes autorités, devant une foule considérable que la Cathédrale ne suffisait pas à contenir.

Puis le cortège déposa des gerbes au cénotaphe du Souvenir, au monument aux Morts de la Garde Indochinoise, et aux monuments aux Morts square René-Robin, devant une imposante délégation légionnaire, tandis que des détachements de l'Armée et de la Garde Indochinoise rendaient les honneurs. Une cérémonie solennelle avait lieu en même temps dans la pagode de l'Association bouddhique, en présence des représentants de l'Amiral et des hautes autorités.

Des cérémonies semblables eurent lieu dans les autres centres de l'Union, en présence des autorités locales.

MARDI 3

Phnom-penh. — S. M. le Roi Norodom Sihanouk, accompagné du Résident Supérieur, pose la première pierre du Collège de Kompong-cham que permit un don de 50.000 piastres sur Sa cassette personnelle et visite les cultures cotonnières de la province.

MERCREDI 4

Hanoi. — La presse publie la liste officielle des sept villes adoptées par l'Union.

Lang-son. — Accompagné du Secrétaire général et du Résident Supérieur au Tonkin, l'Amiral Decoux inspecte l'usine de la Compagnie électrique minière à Na-duong, qui permet maintenant de produire, sur l'emplacement même de la production, une importante partie du carbure nécessaire à l'Union ; l'Amiral, en une brève improvisation, rendit hommage à la ténacité des créateurs et au labeur des travailleurs. Puis, reve-

nant à Lang-son, il y visite l'Institution Notre-Dame des Missions et l'hospice Saint-Michel, et assiste à une imposante manifestation de Jeunes ; il se fait ensuite présenter les fonctionnaires civils et militaires, leur rappelant les lourdes responsabilités qui leur incombent dans cette province frontière.

JEUDI 5

Dong-dang. — L'Amiral Decoux, accompagné du Général Mordant, visite les ouvrages de défense. Il est de retour à Hanoi dans la matinée.

Hanoi. — LL. EE. Yoshizawa et Yokoyama, le Consul général Ogowa, et leurs collaborateurs offrent, sous le signe des rapports culturels franco-japonais, un thé où sont invitées les hautes personnalités de la Mission et qui se déroule dans une atmosphère de cordialité et de sympathie en présence des représentants de la haute administration et du monde intellectuel.

VENDREDI 6

Hanoi. — L'Amiral Decoux visite la maison Saint-Joseph où sont élevés plus de cinquante enfants abandonnés et l'Asile de la Sœur-Antoine, où sont soignés 1.400 mendiants, infirmes et jeunes enfants, félicitant la Supérieure et le personnel médical pour les magnifiques résultats obtenus.

Hanoi. — M. Nguyễn-tiên-Lang, Phu-Thua à Thuathien, et rédacteur en chef de la *Gazette de Hué*, fit, au Théâtre Municipal, une conférence très applaudie sur le sujet suivant « Révolution nationale et culture indochinoise », en présence du représentant du Gouverneur Général, du Résident Supérieur, et de nombreuses personnalités.

Après avoir évoqué le prestige du Maréchal et de sa doctrine sur l'élite annamite, le conférencier insiste sur le fait que c'est la France qui révéla l'Annam à lui-même.

La Révolution Nationale vint renforcer cet élan, permettant à l'Indochine de voir se lever une aube de spiritualité et de haute valeur morale. Il termine en exprimant sa foi en la Révolution Nationale et en formulant le souhait de voir Français et Indochinois travailler à toujours mieux se connaître réciproquement.

LES LIVRES

L'ÉTAT FRANÇAIS

par Rémi BOURGEOIS.

C'est là une étude extrêmement utile et intéressante dont l'Imprimerie d'Extrême-Orient vient de faire paraître la deuxième édition revue et augmentée.

Elle vient en son temps, et sera pour les particuliers comme pour les administrations d'un précieux secours, analysant de façon précise la structure juridique, le fonctionnement, et les grands rouages du Nouvel Etat français.

Ce livre était particulièrement difficile à mettre au point en Indochine, les renseignements précis en cette matière ayant fait longtemps défaut. Aujourd'hui, voici comblée une lacune des connaissances juridiques modernes dans ce pays, lacune qui était importante, puisqu'elle concernait les bases juridiques mêmes de notre nation en 1942.

Voici le sommaire de cet ouvrage, qui représente donc l'aperçu le plus récent sur le Nouvel Etat :

CHAPITRE PREMIER. — LA CONSTITUTION.

La Constitution républicaine de 1875. — La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940. — Les actes constitutionnels du Maréchal Pétain. — Que sera la nouvelle constitution ? — Annexes.

CHAPITRE II. — LES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES.

Le Parlement dans la constitution de 1875. — La Chambre des Députés. — Le Sénat. — Attributions des Chambres. — La Haute Cour. — Les décrets-lois. — Le Parlement depuis le 10 juillet 1940.

CHAPITRE III. — LE CHEF DE L'ÉTAT.

Le Gouvernement. — Le Chef de l'Etat. — Nomination et succession. — Attributions constitutives, législatives, gouvernementales, diplomatiques, militaires et judiciaires.

CHAPITRE IV. — LE CONSEIL DES MINISTRES.

Les Secrétaires d'Etat. — Leur rôle et leur responsabilité. — Le Conseil de Justice. — Le Chef du Gouvernement. — Le Conseil des Ministres et le Conseil de Cabinet.

CHAPITRE V. — LE CONSEIL D'ÉTAT.

La réorganisation de 1940. — Le Conseil d'Etat et la préparation des lois. — Le Conseil d'Etat, tribunal administratif suprême.

CHAPITRE VI. — LE CONSEIL NATIONAL.

Composition et organisation du Conseil National. — Son rôle dans l'élaboration de la constitution nouvelle et des réformes de structure. — Fonctionnement des Commissions.

CHAPITRE VII. — L'ADMINISTRATION MÉTROPOLITAINE.

Les régions. — Préfets et intendants généraux. — La réforme de la police. — Les départements : le préfet, le conseil de préfecture, le conseil général. — Les arrondissements. — Les cantons. — Les Communes. — La réforme communale.

CHAPITRE VIII. — L'ADMINISTRATION DES COLONIES

Le Ministère des Colonies. — Le Conseil supérieur de la France d'Outre-Mer. — L'Agence économique des Colonies. — L'inspection des Colonies.

CHAPITRE IX. — LE POUVOIR JUDICIAIRE.

Les magistrats. — La magistrature assise. — Le Serment. — Le ministère public. — Le greffier. — Les officiers ministériels. — Les tribunaux. — La compétence. — La cour de cassation. — La révision.

CHAPITRE X. — LES COURS ET TRIBUNAUX.

Juridictions civiles et commerciales. — Le juge de paix. — Le conseil des prud'hommes. — Le tribunal de première instance. — Le juge des référés. — La cour d'appel. — Juridictions administratives. — Le Conseil d'Etat. — La Cour des comptes. — Juridictions répressives. — Le tribunal de simple police. — Le tribunal correctionnel. — La chambre des appels correctionnels. — La Cour d'assises. — Les tribunaux militaires. — La Cour martiale. — Le tribunal d'Etat.

CHAPITRE XI. — LA COUR SUPRÊME DE JUSTICE.

La Haute Cour dans la constitution de 1875. — La Cour suprême de justice.

Du 16 au 22 Novembre 1942

ÉCOUTEZ RADIO-SAIGON.

Lundi 16. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique classique ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Relais d'une émission spéciale de Radio-Tokyo ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Concert ; — 21 heures : Le courrier des auditeurs, par Roméas ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 17. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Quand un petit oiseau chante ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Les entretiens littéraires de Charles Cérighelli : « Victor Hugo » ; — 20 h. 15 : Le Message du Jour, par la Légion ; — 20 h. 20 : Le vieux phonographe : quelques voix chères qui se sont tuées ; — 21 heures : La conversion d'Alceste, d'après Georges Courteline.

Mercredi 18. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Toutes voiles dehors ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : chansons ; — 20 h. 15 : Pour mieux comprendre la Révolution Nationale ; — 20 h. 25 : Concert par M^{me} Leroy Pollet et M^{lle} Sempé : Sonate de Beethoven pour violon et piano ; deux préludes de Debussy pour le piano ; — 21 heures : Le quart d'heure des amateurs.

Jendredi 19. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Altitude 3.200*, pièce de Julien Luchaire.

Vendredi 20. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Quelques chanteurs de charme ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Ch. Roques ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Samedi 21. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano syncopé ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le Casino des Illusions* ; — 20 h. 50 : *Musique de danse* ; — 21 h. 15 : Nouvelles de France.

Dimanche 22. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Concert classique ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Une visite à l'observatoire de Zo-Sé*, par M^{me} Claude Rivière ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Faust*, opéra de Gounod (1^{re} partie).

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

LUCIEN TRAN-DINH-MANH-HA, fils de M. et M^{me} Paul Tran-dinh-Ky (18 octobre 1942).

ALAIN-ALBERT-ERNEST, fils de M. et de M^{me} Philippe-Léon-Camille Gérard (31 octobre 1942).

JEAN-PATRICK-AURICE-HENRI, fils de M. René-Georges Leprêtre et de M^{me}, née Suzanne-Marie Mateudi (4 novembre 1942).

MARIE-CLAUDE, fille de M. Georges-Jean-Etienne Navarret et de M^{me} née Antoinette Chanjou (3 novembre 1942).

JEAN-ANDRÉ, fils de M. et de M^{me} Marcel Flori (7 novembre 1942).

JEAN-CLAUDE-ANDRÉ-ALBERT, fils de M. et de M^{me} Alexandre-François Courrois (8 novembre 1942).

JEAN-LOUP-ANDRÉ-PAUL, fils de M. Paul-Charles Nageon et de M^{me}, née Monique Covo (4 novembre 1942).

MICHEL, petit frère de Janine Payre (31 octobre 1942).

PAULETTE-FRANÇOISE-DANIÈLE, fille de M. et de M^{me} Paul-François-Marie Colonna d'Istria.

COCHINCHINE

DENISE, petite fille de M. et de M^{me} Henri Fauvel (2 novembre 1942).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. CHARLES DESSOLY avec M^{lle} MARIE-DOMINIQUE POLAZZI.

M. HENRI-ALBERT LAMARQUE avec M^{lle} JEANNE-MARIE-LOUISE-FRANÇOISE GALLOIS.

M. ARMAND-JEAN-MARIE BELIN avec M^{lle} MARIE-JEANNE-YVONNE-ROSE BOISSET.

M. MAURICE-LOUIS-JULES GHERRIER avec M^{lle} PAULETTE-MARIE-ANDRÉE JACQUES.

DÉCÈS

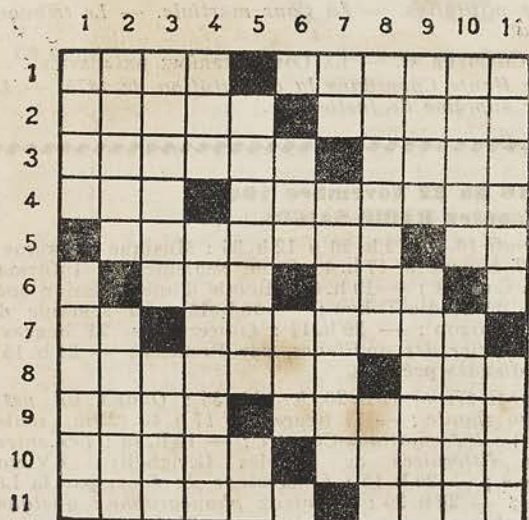
TONKIN

M. JACQUES ANTOINE (3 novembre 1942).

M. CHARLES GENEY (7 novembre 1942).

M. LOUIS-JOSEPH-SIMON OLIVO (6 novembre 1942).

MOTS CROISÉS N° 90



Horizontalement.

1. — Fréquents par temps orageux — Genre de scrofulariacées.
2. — A environ 450.000 kilomètres carrés — Se dit en parlant d'un navire.

3. — Poinçons — Il apparaît dans les *Nibelungen* comme le héros de son temps.
4. — Terme de tennis — Défauts dans le bois.
5. — Abbé d'Agaune, mort en 508 — Deux voyelles.
6. — Titre d'honneur en Angleterre — Adjectif.
7. — Initiales d'un traducteur des *Mille et une Nuits* — Matière sirupeuse.
8. — Anagramme du cresson alsacien — En Alsace.
9. — Vaste plateau — Idiome slave de Lusace.
10. — Royaume indépendant — En poésie.
11. — Ont des membres démesurés — Hardie.

Verticalement.

1. — Accumulations — Fabrique une eau célèbre (1686-1766).
2. — Enveloppes des graines — Appareil à nettoyer la carène des navires.
3. — Barbes de certains épis — Nom donné à certains bouchons.
4. — Péricarpe des fruits des céréales, après certaine opération — Portait les thermes de Dioclétien.
5. — Créés par Romulus — Article.
6. — Préposition — Irrité.
7. — Conjonction — Décapité par Judas Macchabée en 161 av. J.-C.
8. — Espaces de mer peu profonde, voisins de la côte — A cours en Amérique.
9. — Affluent de la Fulda — Annexé en 1822 à l'Annam.
10. — Père de nombreuses filles — Général français fusillé à Noirmoutier (1752-1794).
11. — Qui produit certaine dégradation — Fait tort.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

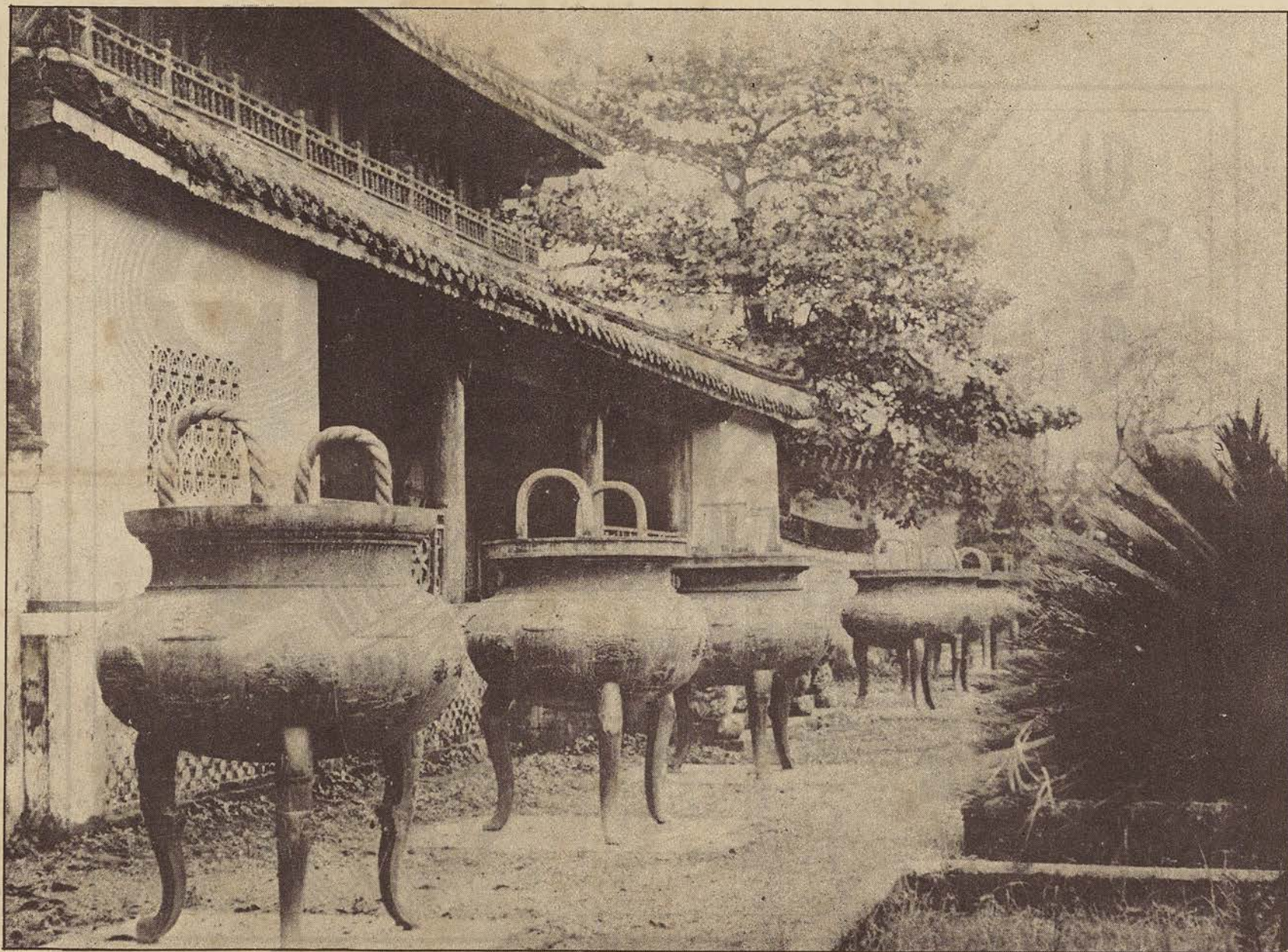
8-10-12 RUE DUVILLIER-HANOI

LE BUREAU EST OUVERT:

LE MATIN:
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI:
de 13h.30 à 18h.





Huê — Urnes dynastiques dans la cour du Temple Thê-Miêu (Temple des Empereurs défunts).